

African Development Bank

Banque Africaine de Développement

ADB Business Bulletin

April 2011

Avril 2011



Bank Mission

Mission de la Banque

The African Development Bank Group

The African Development Bank Group comprises the African Development Bank (ADB), the African Development Fund (ADF), and the Nigeria Trust Fund (NTF).

The African Development Bank

The ADB is a regional, multilateral development bank whose shareholders include the 53 countries in Africa and 24 non-African countries from the Americas, Asia, and Europe. The latter are also state participants in the ADF. Created in 1964, with headquarters in Abidjan, Côte d'Ivoire, the ADB began operating in 1967 to promote the economic development and social progress of its regional member countries (RMCs) -- individually and jointly. Since 2003, following the incidents at Abidjan, the Bank is operating from a temporary Relocation Agency at Tunis, Tunisia.

The central goal of Bank activities is promoting sustainable economic growth and reducing poverty in Africa. The Bank provides finance for a broad range of development projects and programs. In addition, it: (i) provides policy-based loans and equity investments, and finances non-publicly guaranteed private-sector loans; (ii) offers technical assistance for projects and programs that provide institutional support; (iii) promotes the investment of public and private capital; and (iv) responds to requests for assistance in coordinating RMC development policies and plans. National and multinational projects and programs that promote regional economic cooperation and integration are also given high priority.

The Agreement establishing the Bank provides for a Board of Governors as the Bank's highest policy-making organ, with one representative from each member country. The Board of Governors issues general directives concerning the Bank's operations, and approves any amendments to the Agreement, the admission of new members, and increases to the Bank's capital.

The ADB Board of Governors elects an 18-member Board of Directors to which it delegates its powers, with the exception of those expressly reserved to it in the Agreement. Twelve directors are elected from the RMCs, and six are elected from the non-regional member countries (NRMCS) for a three-year term, renewable for one term. The Board of Directors is responsible for overseeing all bank operations. It sets policies and guidelines for Bank operations and for its financial and administrative activities. It also approves all loans, guarantees, equity investments, and borrowings.

The Board of Governors elects the Bank Group President for a five-year term, renewable for one term. The President, who must be from one of the Bank's regional member countries, chairs the Boards of Directors, appoints vice-presidents in consultation with the Board, and is responsible for the day-to-day management of Bank Group operations.

The Bank's financial resources include ordinary capital resources of subscribed capital, reserves, funds raised through borrowing, and accumulated net income. At its annual meeting in May 1998, the Board of Governors authorized the Fifth General Capital Increase (GCI-V), raising the Bank's authorized capital by 35 percent to UA 21.87 billion. Under the

new capital structure of the Bank, the share of regional member countries will be 60 percent and that of non-regional member countries, 40 percent.

The ADB window provides loans to its clients on non-concessional terms. In October 1997, the Bank introduced three new loan products to meet the needs of its clients: a single-currency variable-rate loan, a single-currency floating-rate loan, and a single-currency fixed-rate loan. The interest rate on the single-currency variable-rate loan is based on the semester's average cost of all outstanding Bank borrowings specifically allocated to fund these loans. The floating-rate loan rate is based on the six-month LIBOR in the menu of currencies offered by the Bank. For fixed-rate loans, the rate is based on the Bank's cost of borrowing to fund them. The terms of repayment for Bank loans are as follows:

- . a repayment period of 20 years, including a five-year grace period for publicly-guaranteed loans;
- . a repayment period of 14 years, including a four-year grace period for publicly-guaranteed lines of credit;
- . and a repayment period of five to 12 years, including a one-to-three-year grace period for private sector loans.

The African Development Fund

The African Development Fund (ADF) was created in 1973 and began operations in 1974. It comprises the State participants and the ADB. The Fund's major objective is to reduce poverty in regional member countries. It provides loans on concessional terms to low-income RMCs for projects and programs, as well as technical assistance support for studies and capacity-building activities.

The Agreement establishing the ADF designates a Board of Governors as the Fund's highest policy-making organ. The Board of Governors meets at least once annually. The ADF Board of Directors, which includes six non-regional members nominated by their constituencies and six executive directors representing the ADB, is responsible for overseeing the general operations of the Fund.

The resources of the Fund come from contributions and periodic replenishments by state participants, usually on a three-year basis. At the end of December 2003, subscriptions amounted to US \$ 18.58 billion. The Tenth replenishment of ADF was recently successfully concluded with a target replenishment level of UA 3.7 billion.

ADF loans bear no interest charge, carry a service charge of 0.75 percent per annum on outstanding balances, and attract a commitment fee of 0.50 percent per annum on undisbursed commitments. Project loans have a 50 year repayment period, including a 10-year grace period; loans for lines of credit have a 20-year repayment period with a four-year grace period.

The Nigeria Trust Fund

The Nigeria Trust Fund (NTF) is a special ADB fund created in 1976 by agreement between the Bank and the Government of Nigeria to assist in the development efforts of low-income RMCs whose economic and social conditions and prospects require financing on non-conventional terms. NTF became effective on April 25, 1976, following approval by the board of Governors. Its initial capital of US \$80 million was replenished in 1981 with US \$71 million. In 1999, negotiations on the revised Agreement were concluded and the Nigerian Government pledged US \$100 million to replenish the NTF. On December 31, 2000, total resources amounted to US \$ 505.91 million. NTF lends at a 4 percent interest rate, with a 25-year repayment period, including a five-year grace period.

Le Groupe de la Banque africaine de développement

Le Groupe de la Banque comprend la banque africaine de développement (BAD), le Fonds africain de développement (FAD) et le Fonds spécial du Nigeria (FSN).

La Banque africaine de développement

La Banque africaine de développement (BAD) est une banque de développement régionale multilatérale comprenant les 53 pays africains et 24 pays non-régionaux d'Amérique, d'Asie et d'Europe qui participent également au Fonds africain de développement. Fondée en 1964 et ayant pour siège Abidjan en Côte d'Ivoire, la Banque a commencé ses opérations en 1967, avec pour mission de promouvoir le développement économique et le progrès social de tous les pays membres régionaux (PMR). Depuis 2003, suivant les incidents à Abidjan, la banque est opérationnelle de l'agence temporaire de relocalisation à Tunis, Tunisie.

Les principaux objectifs de la Banque sont la promotion d'une croissance économique durable et la lutte contre la pauvreté. Outre le financement d'un large éventail de projets et de programmes de développement, la Banque offre des financements au secteur public, dont des prêts d'appui aux réformes, au secteur privé et prend des participations dans divers projets. Elle fournit également une assistance technique aux projets et programmes d'appui institutionnel, encourage les investissements de capitaux publics et privés et répond aux demandes d'assistance pour la coordination des plans et des politiques de développement des pays membres régionaux. La banque accorde une attention particulière aux projets et aux programmes nationaux et multinationaux qui concourent à la promotion de l'intégration régionale.

L'Accord portant création de la Banque stipule que le Conseil des Gouverneurs, composé d'un représentant par pays membre, est l'organe décisionnel suprême de la Banque. Le Conseil des Gouverneurs édicte des directives générales portant sur les politiques opérationnelles de la Banque, approuve tout amendement de l'Accord, se prononce sur l'admission de nouveaux membres et sur les augmentations de capital.

Le Conseil des Gouverneurs de la BAD élit un Conseil d'administration de 18 membres auquel il délègue ses pouvoirs, à l'exception de ceux qui lui sont expressément dévolus par l'accord. Elus pour un mandat de 3 ans renouvelable une fois, 12 Administrateurs représentent les pays membres régionaux et 6 autres les pays non-régionaux. Le Conseil d'administration supervise l'ensemble des opérations de la Banque et met en place les politiques et les directives relatives aux opérations et aux activités financières et administratives de la Banque. Il approuve aussi tous les prêts, les garanties, les prises de participation et les emprunts.

Le Conseil des Gouverneurs élit le Président de la Banque pour un mandat de 5 ans renouvelable une fois. Le candidat au poste doit être ressortissant d'un pays membre régional. Le président de la Banque préside également le Conseil d'Administration et en consultation avec lui, nomme les Vice-Présidents et assume la responsabilité de la gestion courante des opérations de la Banque.

Les ressources financières de la Banque sont constituées de ressources ordinaires en capital comprenant le capital souscrit, les réserves, les fonds d'emprunts et le revenu net cumulé. Au cours des Assemblées annuelles de mai 1998, le Conseil des Gouverneurs avait autorisé la Cinquième augmentation générale du capital (AGC-V) portant le capital de la Banque à 21,87 milliards d'UC soit une augmentation de 35%. De plus, le Conseil des gouverneurs a modifié le mode de répartition du capital entre les pays membres régionaux et non régionaux à raison de 60% pour les premiers et 40% pour les seconds.

Le guichet BAD offre à ses clients des prêts à des conditions non-concessionnelles. En octobre 1997, elle avait introduit trois nouveaux instruments de prêt pour mieux répondre aux besoins de ses clients : le prêt à devise unique à taux variable, le prêt à devise unique à taux flottant et le prêt à devise unique à taux fixe. Pour le premier instrument, le taux d'intérêt est calculé sur la base du coût semestriel moyen des emprunts contractés par la Banque pour financer ces prêts. Le taux sur le second instrument est basé sur le Libor/Pibor à 6 mois dans le panier des monnaies offertes par la Banque. Dans le cas du troisième instrument, les prêts sont à taux fixe et le taux d'intérêt est basé sur le coût des emprunts contractés par la Banque pour financer ce type de prêts. Les conditions de remboursement des prêts octroyés par la Banque sont les suivantes :

- . Une échéance de remboursement de 20 ans, avec un délai de grâce n'excédant pas 5 ans pour les prêts au secteur public.
- . Une échéance de remboursement de 14 ans, avec un délai de grâce n'excédant pas 4 ans pour les lignes de crédit à de garantie publique.
- . Une échéance de remboursement de 5 à 15 ans, avec un délai de grâce de 1 à 3 ans pour les projets du secteur privé.

Le Fonds africain de développement

Le Fonds africain de développement (FAD) a été mis en place en 1973 et a lancé ses premières opérations dans les PMR en 1974. Les actionnaires du Fonds sont la BAD et les Etats participants. Le Fonds, dont les activités visent principalement la réduction de la pauvreté, fournit des ressources concessionnelles aux PMR à faible revenu pour financer les projets et programmes initiés par ces derniers et assure une assistance technique dans le domaine des études et du renforcement de capacités.

L'Accord portant création du FAD désigne comme organe décisionnel suprême du Fonds, un Conseil des Gouverneurs qui se réunit une fois par an. Le Conseil d'administration du Fonds qui comprend 6 membres non-régionaux nommés par les Etats participants et 6 Administrateurs exécutifs représentant la BAD conduit les opérations générales du Fonds. Les ressources du FAD proviennent des contributions des actionnaires et de reconstitutions périodiques par les états participants, généralement tous les 3 ans. A la fin de décembre 2003, le montant total des souscriptions s'élevait à 18.58 milliards de dollars américains. La dixième reconstitution du FAD a été conclue avec succès avec un objectif de niveau de reconstitution de 3.7 milliards d'UC.

Les prêts du Fonds ne portent pas d'intérêt ; ils sont toutefois assortis d'une commission de 0.75% l'an pour les prêts décaissés et non encore remboursés et d'une commission d'engagement de 0.5% pour les montants non encore décaissés. Les prêts pour projets sont remboursables sur 50 ans avec un délai de grâce de 10 ans. Les lignes de crédit sont remboursables en 20 ans, avec une période de grâce de 5 ans.

Le Fonds spécial du Nigéria

Le Fonds spécial du Nigéria (FSN) est un fonds spécial de la BAD créé en 1976 à la suite d'un Accord entre la Banque et le Nigéria. Ce Fonds a été mis en place pour appuyer les efforts de développement des pays membres régionaux à faible revenu dont la situation économique et sociale et les perspectives de développement requièrent un mode de financement non conventionnel. Le FSN est devenu opérationnel le 25 avril 1976 après approbation du Conseil des Gouverneurs. Doté d'un capital initial de 80 millions de dollars EU, le Fonds a été reconstitué en 1981 par un apport supplémentaire de 71 millions de dollars EU. L'état du Nigeria s'est engagé à reconstituer le Fonds à hauteur de 100 millions de dollars EU. Au 31 décembre 2001, les ressources totales du Fonds s'élevaient à 535,2 millions de dollars. Le Fonds prête à un taux d'intérêt de 4% avec une durée de remboursement de 25 ans et un délai de grâce n'excédant pas 5 ans.

Abbreviations
Abreviations

ICB	International Competitive Bidding
NCB	National Competitive Bidding
AOI	Appel d'Offres International
AON	Appel d'Offres National

Environmental categorisation of project
Catégorisation environnementale des projets

- Category I** Projects which may have significant impacts, requiring detailed field review and an Environmental Impact Assessment (EIA).
- Category II** Projects with limited environmental impacts that can be mitigated by application of specific measures or changes in the project design.
- Category III** Projects not anticipated to result in adverse environmental impacts; environmental analysis normally unnecessary.
- Catégorie I** *Projets susceptibles d'avoir des impacts importants sur l'environnement et qui exigent un examen détaillé sur le terrain et une étude d'évaluation d'impact sur l'environnement.*
- Catégorie II** *Projets ayant un impact plus limité sur l'environnement, lequel peut être atténué par l'application de mesures spécifiques ou par l'introduction de modifications dans leur conception.*
- Catégorie III** *Projets qui, a priori, n'auront aucun impact négatif sur l'environnement, et pour lesquels une analyse environnementale ne se justifie pas. Le traitement de tels projets peut donc se poursuivre normalement dans le cadre du cycle du projet.*

ADB Business Bulletin

ADB Business Bulletin is published once a month by the Procurement & Fiduciary Services Department (ORPF) of the African Development Bank.

ADB Business Bulletin

ADB Business Bulletin est publié chaque mois par Le département d'acquisitions & de services fiduciaires de la banque africaine de développement (ORPF).

For any other questions you may contact:

Mrs. W. CHEBBI, DACON Administrative Clerk, ADB

Pour toutes questions supplémentaires veuillez

Contacter : Mme. W. CHEBBI,

Commis Administratif de DACON, BAD

Tél : +216 (71) 10 33 16

Fax : +216 (71) 83 02 73

E-mail : w.chebbi@afdb.org

Address: ADB Business Bulletin – ORPF

ADB / BAD, BP 323, 1002 Tunis

Belvédère, Tunisie

** Director of the Publication / Directeur de la*

Publication: Y. D. FAL, Officer in Charge of the Procurement & Fiduciary Services Department & Division Manager - ORPF.1

(Procurement), ADB / Directeur par intérim du département d'acquisitions et de services fiduciaires & Chef de Division - ORPF.1 (Acquisitions), BAD

** Editor / Editeur: W. CHEBBI, DACON Administrative Clerk, ADB /*

Commis Administratif DACON, BAD

ISSN 1029-404X

© 1998 by the African Development Bank,

Abidjan, Côte d'Ivoire

ADB web: <http://www.afdb.org>

The piece of art on the cover has been produced by the artists Emmly and Martha Masanabo from the Ndebele people in Southern Africa.

L'œuvre sur la page de couverture a été créée en exclusivité pour cette publication par des artistes Emmly et Martha Masanabo du peuple Ndebele en Afrique du Sud.

List of contents**Table des matières**

Bank Mission.....	2
<i>Mission de la Banque</i>	
Monthly UA Exchange Rates.....	6
<i>Taux de change mensuels de l'UC</i>	
Project Cycle and Procurement Process.....	7
<i>Cycle de projet et processus de passation de marchés</i>	
Rules & Review of Procedure for Procurement.....	8
<i>Règles & révision de procédures pour les acquisitions</i>	
Projects in the Pipeline listed by Sector.....	12
<i>Pipeline de projets par secteur</i>	
Projects in the Pipeline listed by Region.....	22
<i>Pipeline de projets par région</i>	
List of Projects Approved for 2011.....	24
<i>Liste de projets approuvés en 2011</i>	
List of Projects Approved for 2010.....	27
<i>Liste de projets approuvés en 2010</i>	
General Procurement Notices.....	34
<i>Note d'informations générales sur les acquisitions</i>	
Specific Procurement Notices / International Competitive Bidding.....	42
<i>Avis spécifiques d'appels d'offres internationaux</i>	

Monthly Exchange Rates of the UA

Taux de change mensuels de l'UC

Please find below the list of conversion rates between the UA (Unit of Account) and currencies of member countries of the Bank.

Veillez trouver ci-dessous une liste des taux de conversion entre l'UC (Unité de Compte) et les monnaies des pays membres de la Banque.

Exchange rates on / Taux de Change au : 31 March / Mars 2011

Regional Countries / Pays Régionaux

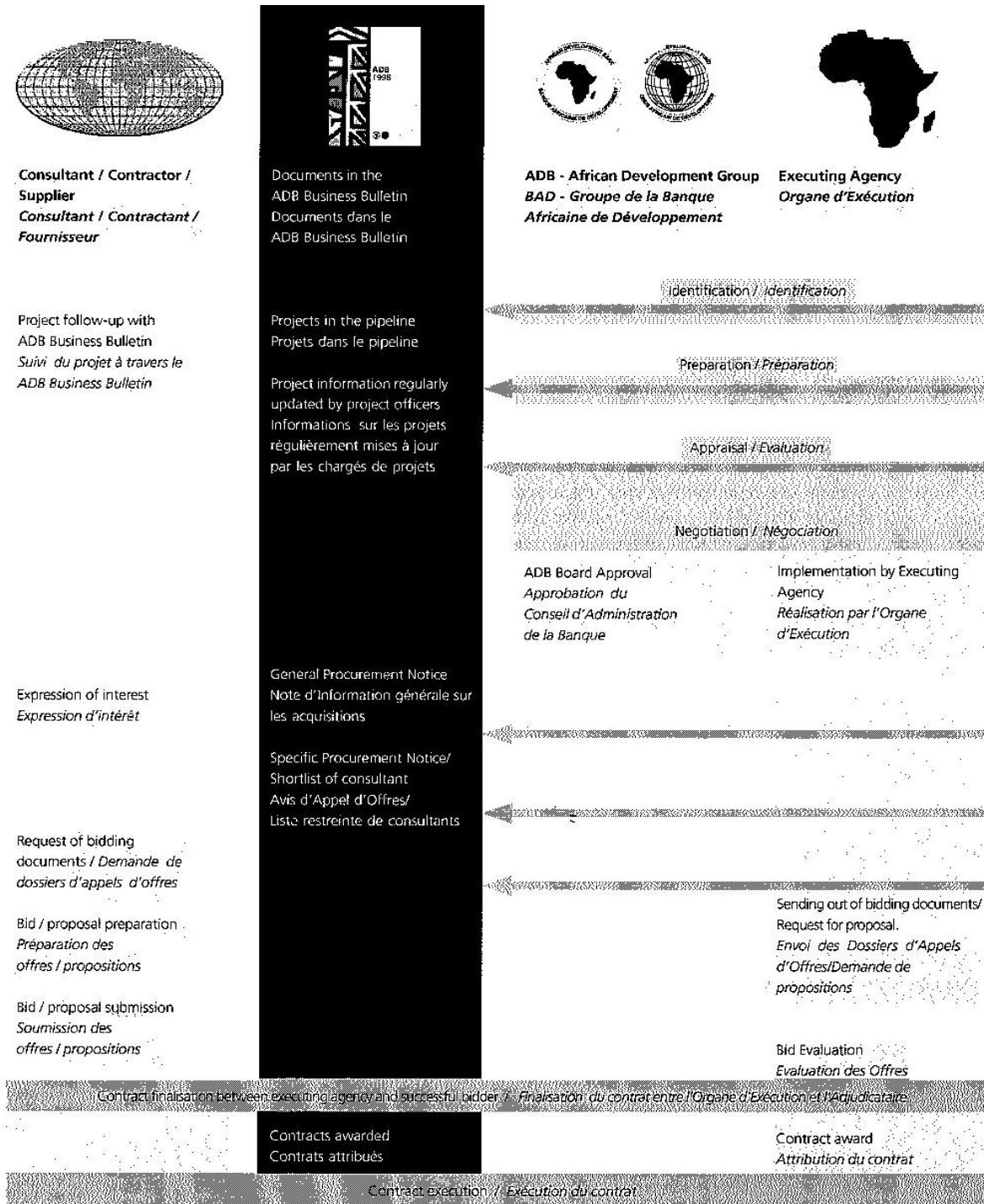
Country Pays	Currency Monnaie	Rate per UA Taux par Rapport à l'UC
Algeria <i>Algérie</i>	DZD Algerian Dinar	114.323
Angola	AON Kwanza	146.711
Botswana	BWP Pula	10.3492
Burundi	BIF Franc	1939.36
Cape Verde <i>Cap Vert</i>	CVE Escudo	125.387
CFA Countries		
<i>Pays CFA</i>	XOF Franc CFA	732.048
Comoros <i>Comores</i>	KMF Comorian Francs	549.036
Dem.Rep.Congo		
<i>Rép. Dém. Congo</i>	CDF Congo Franc	1453.34
Djibouti	DJF Djibouti Franc	279.564
Egypt <i>Egypte</i>	EGP Pound	8.92078
Eritrea <i>Erythrée</i>	ERN Eritrea Nakfa	24.1856
Ethiopia <i>Ethiopie</i>	ETB Birr	26.6951
The Gambia <i>Gambie</i>	GMD Dalasi	45.4087
Ghana	GHS Cedi	2.35478
Guinea <i>Guinée</i>	GNF Franc	10370.70
Kenya	KES Shilling	129.563
Lesotho	LSL Maloti	10.7695
Liberia	LRD Liberian Dollar	111.652
Libya <i>Libye</i>	LYD Lybian Dinar	1.93240
Madagascar	MGA Ariary	3208.12
Malawi	MWK Kwacha	238.231
Mauritania <i>Mauritanie</i>	MRO Ouguiya	434.188
Mauritius <i>Maurice</i>	MUR Rupee	46.6938
Morocco <i>Maroc</i>	MAD Dirham	12.7758
Mozambique	MZN Meticais	50.5756
Namibia <i>Namibie</i>	NAD Namibian Dollar	10.7695
Nigeria	NGN Naira	232.024
Rwanda	RWF Rwanda Franc	941.470
Sao Tome & Principe	STD Dobra	27858.7
Seychelles	SCR Rupee	19.0965
Sierra Leone	SLL Leone	6656.30
Somalia <i>Somalie</i>	SOS Shilling	2536.76
South Africa		
<i>Afrique du sud</i>	ZAR Rand	10.7695
Sudan <i>Soudan</i>	SDD Sudanese Dinar	4.43813
Swaziland	SZL Lilangeni	10.7695
Tanzania <i>Tanzanie</i>	TZS Shilling	2313.20
Tunisia <i>Tunisie</i>	TND Dinar	2.20464
Uganda <i>Ouganda</i>	UGX Shilling	3596.69
Zambia <i>Zambie</i>	ZMK Kwacha	7490.17

Non-Regional Countries / Pays Non-Régionaux

Country Pays	Currency Monnaie	Rate per UA Taux par Rapport à l'UC
Argentina <i>Argentine</i>	ARS Peso	6.10683
Brazil <i>Brésil</i>	BRL Real	2.59261
Canada	CAD Dollar	1.54079
People's Rep.of China <i>Chine</i>		
<i>Rép. Pop. de Chine</i>	CNY Renminbi Yuan	10.3952
Denmark <i>Danemark</i>	DKK Krone	8.32168
India <i>Inde</i>	INR Rupee	70.7930
Japan <i>Japon</i>	JPY Yen	131.803
Korea <i>Corée</i>	KRW Won	1755.47
Kuwait <i>Koweït</i>	KWD Dinar	0.439502
Norway <i>Norvège</i>	NOK Krone	8.74172
Saudi Arabia <i>Arabie S</i>	SAR Riyal	5.92385
Sweden <i>Suède</i>	SEK Krona	9.99261
Switzerland <i>Suisse</i>	CHF Franc	1.45042
U.K. Royaume Uni	GBP Pound Sterling	0.98528
U.S.A / E.U	USD US Dollar	1.58550
European Euro/Euro Européen	EUR European Euro	1.11600

Project Cycle and Procurement Process

Cycle des projets et processus de passation de marchés



Rules of Procedure for Procurement

The Agreement establishing the ADB requires that the proceeds of any loan be used with due attention to considerations of economy and efficiency. Although the Bank normally finances only part of the cost of contracts under projects and programs, it requires that in most cases a system of international competitive bidding be used in purchasing any goods and in contracting for works needed to implement any of the projects or programs wholly or partially financed with its loans. Furthermore, the Bank requires that any other bidding procedures and contract awards which may be used for procurement of goods and works on projects and programs wholly or partially financed by the Bank should be subject to conditions acceptable to the Bank, consistent with its policies and the purpose for which the loan is being granted. On the other hand, for contracts not financed by it, the Bank shall be satisfied that the procedures to be used will fulfill the Borrower's obligations to cause the project to be carried out diligently and efficiently.

The responsibility for the execution of the project, and therefore for the award and administration of contracts under the project, rests with the Borrower. The Bank is, however, required by its Articles of Agreement "to ensure that the proceeds of any loan are used only for the purposes for which the loan was granted".

The procurement policy of the Bank is generally guided by four basic considerations:

- a) The need for economy and efficiency in the implementation of projects including the provision of related goods and services;
- b) The Bank's interest as a cooperative institution in giving all eligible contractors and suppliers from developed and developing countries equal opportunity to compete in the supply of goods and works financed by the Bank;
- c) The Bank's interest, as a development institution in encouraging the development and participation of contractors and suppliers from regional member countries of the bank; and
- d) The importance of transparency in the procurement process.

The proceeds of any loan, investment or other financing undertaken in the ordinary operations of the Bank shall be used for procurement of goods and works, including the related services, provided by bidders, both from eligible member countries. Bidders from non-member countries offering goods, works and related services (including transportation and insurance) are not eligible even if they offer these from eligible member countries.

In connection with any contract to be financed in whole or in part from a Bank loan, the Bank does not permit a Borrower to deny pre-qualification, if required, to a firm for reasons unrelated to its capability and resources to successfully perform the contract ; nor does it permit a Borrower to disqualify any bidder for such reasons.

As exceptions to the foregoing:

- a) A firm which has been engaged by the Borrower to provide consulting services for the preparation or implementation of a project, and any of its affiliates, shall be disqualified from subsequently providing goods or works (other than a continuation of the firm's earlier consulting services) for the same project. This provision does not apply to the various firms (consultants, contractors or suppliers) which together are performing the contractor's obligations under a turnkey or design and build contract.
- b) Government-owned enterprises in the Borrower's country may participate only if they can establish that they (i) are legally and financially autonomous, and (ii) operate under commercial law. No dependent agency of the Borrower or Sub-Borrower under a Bank financed-project shall be permitted to bid or submit a proposal for the procurement of goods or works under the project.

Procurement of goods, works and related services under the Bank's loans shall be made through international competitive bidding. However, subject to the Bank's prior approval, other forms of procurement could be agreed upon by the Borrower and the Bank, whenever it can be established that this is done with due regard for transparency, economy and efficiency in the implementation of the project.

Review of the Rules of Procedure for Procurement

The continuing reform and decentralization agenda of the African Development Bank Group, and its commitments to improved efficiency, service delivery, results and the broader MDB harmonization agenda make it imperative to streamline and modernize the Bank Group's procurement operational procedures.

The current two primary procurement policy documents of the Bank Group, namely, Rules of Procedure for Procurement of Goods and Works and Rules of Procedure for the Use of Consultants (The Rules), were last substantially revised in July 1996, and subsequently *fine-tuned in December 1999*.

Borrowers and Bank staff alike perceive the Bank's procurement procedures as cumbersome, overly-lengthy and bureaucratic, and compare them unfavorably with the performance of comparator organizations. Available provisions, such as procurement post review, which is intended to reduce delays and facilitate efficiency, is rarely applied in practice by Operations Departments. Meanwhile, comparator institutions have moved forward with substantial simplifications and improvements of their own systems. All of this reinforces the need for substantial revisions and amendments to the Rules to improve project delivery, performance and effectiveness.

In summary, the concepts, principles and requirements that have guided the Revisions comprise four key elements:

- I. Need to uphold and execute the fiduciary provisions from the Agreements Establishing the African Development Bank and African Development Fund and Nigeria Trust Fund;*
- II. Maintenance of the Regional African identity of the institution;*
- III. Simplification, streamlining and introduction of flexibility in the rules and procedures to reduce processing delays; and Harmonization with partner MDBs.*

In the Revisions, the fundamental requirements for efficiency, economy, transparency and equal opportunity, in all procurement, have been upheld, and are strongly buttressed, by modifications to the existing clauses on fraud and corruption. On the other hand, the post review facility, which was previously only applicable to procurement of Goods and Works, has been expanded to include Consultancy Services.

Expenditure eligibility, that is, the requirement for goods, works and services, funded by the Africa Development Bank Group, to originate from member countries of the Bank Group, and other participating countries, has constituted a constraint to procurement. In acknowledging this bottleneck in the Bank's cooperation efforts with partners, the Board of Directors, on 4th December 2007, approved the removal of the requirement of the country of origin as contained in the Agreements Establishing the African Development Fund, after the full approval of the amendment as specified the African Development Fund Board Document ADF/BD/WP/2008/36/Approved, dated 15th April 2008.

An amendment will be made to reflect the change in eligibility for the Fund. A Resolution to adopt the amendment was approved by the Board of Governors. The amendment will affect the following Section of the Rules, which applies to the Fund only.

Provisions in the Rules regarding the regional identity of the Bank include the use of National or Regional Preference Margins in the procurement of Goods and Works, under International Competitive Bidding (ICB) procedures. These Preference Margins have been maintained as a means to encourage the growth of national and regional entrepreneurship, as well as to access certain specific socio-cultural skills.

The need to reduce procurement processing delays, the advantages of deepening the ownership of the procurement process, by RMCs, and the decentralization of Bank Operations, have all pointed to the need for simplification, streamlining, and the introduction of flexibility in the Rules and Procedures. Accordingly, the Revisions have been undertaken with the fiduciary responsibilities of the Bank in view. In that respect, some Procurement Methods have been merged, the periods for preparation of bids, or requests for proposals, have been reduced, while electronic methods of bidding have been introduced, and the Procurement Plan shall become mandatory.

Due to numerous activities that are preliminary to the entry into force of the Revised Rules, the date of effectiveness for the Revised Rules was 1st November 2008. All projects approved after the date of effectiveness as well as all new procurement activities under previously approved projects will be subjected to the approved Revised Rules.

Règles de procédures pour les acquisitions

L'Accord portant création de la Banque Africaine de Développement exige que les produits des prêts de la Banque soient utilisés en tenant dûment compte des considérations d'économie et d'efficacité. Bien que la Banque ne finance qu'en partie le coût des marchés conclu dans le cadre des projets et programmes, elle exige dans la plupart des cas le recours à un système de mise en concurrence internationale pour l'achat de tout bien et l'adjudication de tous travaux nécessaires à l'exécution de tout projet ou programme financé entièrement ou partiellement sur ses prêts. Elle exige en outre que toute autre procédure de soumission et d'attribution de marchés qui serait éventuellement utilisée pour l'acquisition des biens et des travaux relatifs aux projets et programmes financés entièrement ou partiellement par elle, soit soumise aux conditions qu'elle a agréées conformément à sa politique et à l'objectif du prêt qui est octroyé. Par ailleurs, pour les marchés non financés par elle, la Banque s'assure que les procédures qui seront utilisées permettront à l'emprunteur de s'acquitter de ses obligations de manière à faire exécuter le projet diligemment et efficacement.

La responsabilité de l'exécution du projet et, par voie de conséquence, de l'attribution et de l'administration des marchés y afférents, appartient à l'emprunteur. La Banque, quant à elle, est tenue, de par ses Statuts, de veiller à ce que "les produits de ses prêts soient utilisés uniquement à des fins pour lesquelles le prêt a été octroyé".

La politique de la Banque en matière de passation des marchés est guidée en général par quatre considérations de base :

- a) le souci d'économie et d'efficacité dans l'exécution des projets, y compris la fourniture des biens et la réalisation des travaux y afférents ;
- b) le souci qu'à la Banque, en sa qualité d'institution de coopération, de donner à tous les fournisseurs et entrepreneurs éligibles de pays développés et en voie de développement, une possibilité égale de concourir pour l'obtention de marchés de fournitures et de travaux financés par la Banque ;
- c) le souci qu'à la Banque, en sa qualité d'institution de développement, d'encourager le développement et la participation des entrepreneurs et des fournisseurs nationaux provenant de pays membres régionaux de la Banque ; et

d) l'importance de la transparence dans le processus d'acquisition.

Le produit de tout prêt, investissement ou autre financement dans le cadre des opérations ordinaires de la Banque, servira à l'acquisition de biens et des travaux, y compris les services connexes, fournis par des soumissionnaires, tous deux originaires de pays membres éligibles. Les soumissionnaires originaires de pays non membres ne sont pas admis, même s'ils proposent lesdits biens, travaux et services connexes (y compris le transport et l'assurance) à partir de pays membres éligibles.

Lorsqu'un marché est intégralement ou partiellement financé sur les fonds de la Banque, l'emprunteur ne peut refuser la présélection d'une entreprise (lorsque la procédure de présélection doit être appliquée), ou bien sa candidature, pour des motifs autres que les capacités dont dispose cette entreprise pour exécuter le marché.

Par exception à ce principe :

a) Aucune entreprise engagée par l'emprunteur afin de fournir des services de conseil pour la préparation ou l'exécution d'un projet, ni aucune entreprise qui lui est affiliée, n'est ultérieurement admise à fournir des biens ou des prestations au titre du même projet (en dehors de la continuation des services de conseil précédemment fournis par ladite entreprise). Cette disposition ne s'applique pas aux diverses entreprises (consultants, entrepreneurs ou fournisseurs) qui concourent à l'exécution des obligations du titulaire d'un marché clés en main ou d'un marché de construction.

b) Les entreprises publiques du pays de l'emprunteur sont admises à participer uniquement si elles peuvent établir : (i) qu'elles jouissent de l'autonomie juridique et financière ; et (ii) qu'elles sont gérées selon les règles du droit commercial. Aucun organisme placé sous l'autorité de l'emprunteur principal ou secondaire dans le cadre d'un projet financé par la Banque n'est admis à présenter une offre ou une proposition pour la vente de fournitures ou la réalisation de travaux au titre de ce projet.

L'acquisition des biens, travaux et services connexes au titre des prêts consentis par la Banque doit se faire par voie d'appel d'offres international. Cependant, sous réserve de l'accord préalable de la Banque, d'autres modes d'acquisition, peuvent être adoptés par l'emprunteur, chaque fois qu'il peut être prouvé que cela se fait dans un souci de transparence, d'économie et d'efficacité pour la mise en œuvre du projet.

Révision des règles de procédures pour les acquisitions

Le processus continu des réformes et de décentralisation du Groupe de la Banque africaine de développement et son engagement pour l'amélioration et l'efficacité des services et des résultats ainsi que les importantes initiatives d'harmonisation des procédures entre les banques multilatérales de développement, ont rendu impérative la nécessité de simplifier et rendre plus flexibles les procédures opérationnelles du Groupe de la Banque.

Le document courant de politique d'acquisition du Groupe de la Banque concernant Les Règles de Procédure pour l'Acquisition des Biens et Travaux (Les Règles) a été substantiellement révisé en juillet 1996, et par la suite finalisé en décembre 1999.

Un problème constaté est le fait que les emprunteurs et les membres du personnel de la Banque, ont la perception que les procédures de la passation de marchés de la Banque sont trop lourdes et bureaucratiques en comparaison avec les procédures et les performances des autres organisations similaires. Les mesures disponibles telles que la revue a posteriori des acquisitions dont le but est de réduire les retards et faciliter l'efficacité du processus d'acquisition pour les emprunteurs, est rarement appliquée en réalité par les départements des opérations. Pendant ce temps, les autres institutions ont opté pour l'amélioration et la simplification substantielles de leurs propres systèmes. Tous ces éléments renforcent le besoin des révisions majeures et d'amendement des présentes règles en vue d'améliorer la performance et l'efficacité dans l'exécution des projets.

En résumé, les concepts, les principes et les conditions qui ont guidé ces révisions comportent quatre éléments clé :

- I. *Le souci de garantir et d'appliquer les dispositions fiduciaires des accords établissant la Banque africaine de développement et le Fonds africain de développement africain et le Fonds Spécial du Nigéria ;*
- II. *Le souci de maintenir l'identité de l'institution comme une entité régionale africaine ;*
- III. *la simplification, l'optimisation et l'introduction de flexibilité dans les règles et les procédures en vue de réduire les retards dans la passation des marchés ; et*
- IV. *l'harmonisation des procédures opérationnelles avec les MDBs partenaires.*

Dans ces révisions, les principes fondamentaux d'efficacité, d'économie, de transparence et d'égalité des chances dans toutes les acquisitions sont maintenues, et sont fortement renforcés, par des modifications aux clauses existantes sur la fraude et la corruption d'une part. D'autre part, les dispositions de revue a posteriori, qui s'appliquaient précédemment aux seules acquisitions de biens et travaux, ont été étendues aux acquisitions des services de consultants.

L'éligibilité des dépenses, à savoir la règle d'origine selon laquelle les biens, travaux et services financés par le Groupe de la Banque africaine de développement doivent provenir des pays membres du Groupe de la Banque et d'autres pays participants, a été une contrainte à la passation des marchés. En reconnaissant ce goulot d'étranglement dans les efforts de la coopération de la Banque avec ses partenaires, le Conseil d'Administration a, le 4 décembre 2007, approuvé la soumission au Conseil des Gouverneurs le document requérant la suppression de la condition d'origine des accords établissant la Banque et le Fonds sous réserve de l'approbation de l'amendement requis tel que spécifié au document du Conseil du Fonds Africain de Développement réf. ADF/BD/WP/2008/39/ approuvé le 15 avril 2008.

Un amendement a été apporté aux Règles pour refléter le changement sur la règle d'origine pour le Fonds. La Résolution visant l'adoption de cet amendement a été approuvée par le Conseil des Gouverneurs.

Les dispositions dans les Règles pour maintenir l'identité régionale de la Banque incluent l'utilisation des marges de préférence nationale ou régionale dans l'acquisition des biens et travaux sous le processus d'appel d'offres international (AOI), aussi bien que l'utilisation des consultants régionaux et nationaux dans l'établissement des listes restreintes des consultants. Ces préférences ont été maintenues comme une stratégie pour encourager et soutenir le développement de l'entrepreneuriat national et régional aussi bien que pour faciliter l'utilisation de certaines compétences socioculturelles.

La nécessité de réduire les délais de traitement des acquisitions, les avantages liés à l'appropriation des processus d'acquisition par les pays membres régionaux, et l'accent particulier mis sur la décentralisation des opérations de la banque, renforcent le besoin de simplification, d'optimisation, et de flexibilité des règles et des procédures. En conséquence, ces aspects ont été pris en compte dans la mesure du possible tout en veillant aux obligations fiduciaires de la Banque. A cet effet, quelques modes d'acquisitions ont été fusionnés ou réaménagés. Les périodes pour la préparation des offres et des demandes des propositions ont été réduites ; la soumission des offres par des moyens électroniques d'offre a été introduite tandis que le Plan de passation des marchés est maintenant obligatoire selon les Règles révisées.

En raison des multiples activités préliminaires à l'entrée en vigueur des Règles Révisées, la date effective de mise en œuvre des Règles Révisées a été fixée au 1^{er} novembre 2008. Dès sa mise en vigueur, tous les projets approuvés après la date de mise en vigueur ainsi que toutes les nouvelles activités de passation de marchés des projets antérieurement approuvés seront régis par les Règles Révisées.

Projects in the Pipeline
(To be presented to the Board)
Pipeline de Projets (à présenter au Conseil)

<i>Project Identification Number / Nombre d'identification du projet</i>	<i>Projects published in the ADB Business Bulletin / Projets publiés dans le ADB Business Bulletin</i>
P-Z1-FA0-028	Cameroun & Tchad : Interconnexion des réseaux électriques.
P-ML-AAC-007	Mali : Projet aménagement Phedie Sabalibougou.
P-MZ-AAA-002	Mozambique: COFAMOSA Sugar Cane Project.
P-MZ-IE0-003	Mozambique: Grassroots Community Capacity Building.
P-NA-AAC-005	Namibia: Northern Communal Rural Development Project.
P-Z1-FA0-026	RCA & RD Congo : Projet de développement du système Boali.
P-TN-IZ0-001	Tunisie : Programme d'urgence social d'appui à la création d'emplois en Tunisie.

AGRICULTURE

MOZAMBIQUE

COFAMOSA Sugar Cane Project

Reference: P-MZ-AAA-002

Amount: UAC 50,000,000

Appraisal Date: 01/02/2011

Board Presentation: 22/07/2011

Location: MOAMBA District

Implementing Agency: Ministry of Agriculture & Irrigation

Objectives

The objective of the project is to reduce poverty levels in this part of Mozambique through increased exports of sugar/ethanol from Mozambique to the region and beyond.

The aim of the project is to develop 29 000 ha of sugar cane in three (3) phases. The first and second phase will each consist of 10 000 ha while the third phase will be 9 000 ha.

Description

Under the COFAMOSA Sugar Cane Project, the Government of Mozambique intends to develop an area of 29,000 ha for irrigated land under sugar cane for sugar and ethanol production. The project area is located in Moamba and Magude Districts of the Province of Maputo Mozambique, and has been selected, mainly, due to the accessibility of water from Corumana Dam on Sabie River, availability of good irrigable soils and the close proximity to potential local and regional markets for sugar and bio-ethanol.

The goal of the project is to reduce poverty levels in the Moamba and Magude Districts of Mozambique through increased exports of sugar and ethanol

from Mozambique to the region and beyond. The main objectives of the COMOFSA project are to:

- (i) develop 29,000 ha for irrigated land in possibly 3 phases, over a period of ten years (first and second phase 10 ,000 ha each and the third phase of 9,000 ha)
- (ii) establish 580 farmers on 50 ha units;
- (iii) make use of already existing investment- Corumana Dam and available good irrigation soils;
- (iv) create 18,000 jobs (70% of economically active people in the area) and ;
- (v) make permanent impact in districts of Moamba and Magude and the overall Mozambican national economy.

In preparation of this project, COFAMOSA completed a Pre-feasibility Study on July 2003. In November 2006, the GoM granted water and land rights to COFAMOSA for an area 10,000 ha for Phase I of the project. Irrigation water will be provided by gravity from Corumana Dam through Sabie River. Implementation of the second and third phases will require the rehabilitation of the Corumana Dam to provide the additional water needed to irrigate the remaining area of 19,000 ha. The GoM plans to provide the project area with the proper infrastructure in terms of roads, power, and other social and farm services. Sugar cane will be the main crop to be grown in the area to supply cane for sugar/ethanol production. The chain of sugar cane plantation, production, processing and marketing of sugar and/or ethanol will be managed through a Public-Private-Partnership between the GoM, farmers group (COFAMOSA), the Sugar Company (ies), and PETROMOC as the ethanol off-taker. The project has the following main components:

- (i) Infrastructure Development which would comprise detailed engineering design, land preparation, drainage system, installation of irrigation head works which include pump stations, main and sub-main pipelines, storage/balancing reservoirs and infield irrigation distribution systems;

(ii) Crop development and farmers support which would mainly be production of sugarcane and food crops, the related farm machinery, and training of staff and beneficiaries;

(iii) Farm and social infrastructure comprising bulk electricity, inter-connector roads, bulk water supply, farmers' and supervising field managers' houses, storage facilities and office space, a school, drinking water facilities and feeder roads;

(iv) Establishment of two private Sugar mills and a refinery. Since the production system for Ethanol and sugar is basically the same, the project will follow the Brazilian model in which the mills may produce both sugar and Ethanol. They switch from one product to other depending on the market; and

(v) Project management including the recruitment of the technical assistance services, HIV/AIDS awareness campaigns and the implementation of the Environmental and Social Management Plan (ESMP), including any resettlement Plan.

Benefits

It is estimated that approximately 400,000 tons of sugar will be produced and approximately 100,000 tons sold into the lucrative South African market in terms of the SADC sugar agreement and 300,000 tons to preferential export markets, namely, the tariff rate quota in the USA and the EU market through the Everything But Arms (EBA) initiative.

Additionally the ethanol production from COFAMOSA project could be economically in size to be exported or used locally which will be assessed during the project feasibility study. Taking into consideration that the market for crude oil remains very volatile and highly sensitive, the Feasibility Study will assess the future of ethanol market prices in Mozambique and at the regional level (e.g. South African market);

At this stage, data is lacking to indicate quantitatively the direct and indirect benefits that the project is likely to generate. While these will be verified during the feasibility study, the benefits at

the farmer, Governments' and investor levels are quite apparent.

Key contacts: SOLIMAN Wael Mohamed Roshdy.

NAMIBIA

Northern Communal Rural Development Project

Reference: P-NA-AAC-005

Amount: UAC 20,000,000

Appraisal Date: 10/06/2011

Board Presentation: 10/11/2011

Location: Northern Regions

Implementing Agency: Projecto Integrado de Agua E Saneamentop

Objectives

The Goal of NCRID is to achieve a sustainable increase in household income and food security in the Northern Regions of Namibia. The specific objective is to improve agricultural productivity of smallholder farmers in Kavango, Kunene, Ohangwena, Omusati, and Oshikoto regions through:

- (i) provision of agricultural infrastructure including marketing and post harvest management facilities;
- (ii) improve agricultural water management of small scale and commercial irrigated areas; and
- (iii) development of technology centers for servicing agro equipment.

Description

The project that would introduce improvement of rural infrastructure and markets, cold chains and agro processing facilities.

Key contacts: SOLIMAN Wael Mohamed Roshdy.

SOCIAL

CAMEROUN-TCHAD

Interconnexion des réseaux électriques

Référence : P-Z1-FA0-028

Montant : UAC 277.400.000

Date d'évaluation : 15/06/2011

Présentation au conseil : 15/11/2011

Emplacement : Territoires du Cameroun et du Tchad.

Agence d'implémentation : Secrétariat Général CEEAC.

Objectifs

Le projet a pour objectif spécifique de garantir l'équilibre entre l'offre et la demande en électricité du Cameroun et du Tchad et de permettre l'accès à l'électricité des populations de la zone du projet dans un cadre sous-régional.

Description

Le projet comprend les composantes suivantes :

- A) Réhabilitation de la centrale hydroélectrique de Lagdo située dans la partie septentrionale du Cameroun pour accroître sa production
- B) Construction d'un premier tronçon de ligne de transport d'énergie HT et des ouvrages associés entre la ville de Maroua au Cameroun et N'Djamena au Tchad (250 km) pour évacuer l'énergie vers Ndjamen
- C) Construction de la jonction de ligne de transport d'énergie HT et des ouvrages associés entre la ville de Ngaoundéré et Maroua (414 km), afin de permettre d'acheminer au Tchad une partie de l'énergie issue de la centrale hydroélectrique de Warak située au Sud de l'Adamaoua lorsque celle-ci sera mise en service

D) Construction de la centrale hydroélectrique de Bini à Warak

E) Construction et Extension des réseaux MT/BT, branchements et Eclairage Public F) Mesures d'atténuation des impacts environnementaux et sociaux

G) Finalisation des études d'avant-projet détaillé et des études d'impact sur l'environnement de la centrale hydroélectrique de Bini à Warak et des lignes.

H) Administration et gestion du projet.

Bénéfices

La mise en commun des moyens de production et de transport de l'énergie électrique du Cameroun et du Tchad permettrait des gains annuels important en coûts de production. Ces gains résultent du côté tchadien de la substitution d'une énergie thermique chère par une énergie hydroélectrique moins chère. Le projet offrira des avantages économiques pour le Cameroun, ils résultent de l'énergie supplémentaire à vendre au Tchad d'une part et des valeurs résiduelles des ouvrages qui seront réalisés. Le projet offrira également des avantages sociaux économiques considérables aux deux pays où il contribuera à l'amélioration des conditions de vie des populations et à la lutte contre la pauvreté ; il favorisera l'accès à la croissance et au raffermissement du tissu social pour une prise de conscience nationale. Il permettra de former et d'informer les citoyens donc à assurer leur éducation. Le projet permettra aux populations urbaines et rurales de la zone concernée, d'avoir accès à l'électricité à moindre coût. Il dynamisera l'activité artisanale et encouragera la création de petites entreprises. Il soutiendra l'activité des femmes, créera des meilleures conditions pour la promotion de l'éducation et de la santé et ralentira le phénomène d'exode vers les villes. Ainsi le projet contribuera à la lutte contre la pauvreté.

Le projet a un caractère régional. Il apportera son assistance à la promotion du développement de la coopération et constitue un levier de l'intégration

sous-régionale, démontrant par là-même le caractère complémentaire des sociétés et des économies de l'Afrique centrale. Les deux communautés camerounaise et tchadienne ont des intérêts communs. Les échanges économiques et commerciaux déjà d'un niveau élevé, vont pouvoir s'intensifier, tout comme les échanges culturels et sportifs qui seront plus fréquents pour une plus grande interpénétration et une meilleure connaissance de l'autre.

Contacts clés : NGUEMA-OLLO Jean-Baptiste, ONEC2.

MALI

Projet aménagement Phédie Sabalibougou

Référence : P-ML-AAC-007

Montant : UAC 28.000.000

Date d'évaluation : 15/12/2011

Présentation au conseil : 15/06/2012

Emplacement : Zone de l'Office du Niger

Agence d'implémentation : République du Mali

Objectifs

L'objectif sectoriel du projet est de contribuer à l'allègement de la pauvreté par un renforcement de la sécurité alimentaire. L'objectif spécifique du projet est l'aménagement de 2 nouveaux périmètres hydro-agricoles (phédie et Sabalibougou) au sein de la zone de l'Office du Niger et couvrant une superficie brute totale de 5.010 ha.

Description

Les principales réalisations du projet devraient être les suivantes :

(i) travaux d'aménagement hydro-agricole du périmètre de Phédie ;

(ii) travaux d'aménagement du périmètre de Sabalibougou ;

(iii) compléments aux ouvrages et curage du distributeur de Siengo ;

(iv) aménagement du collecteur de drainage principal des périmètres de Phédie et de Sabalibougou ;

(v) aménagement d'un couloir de transhumance ;

(vi) réalisation d'infrastructures de base (écoles, puits, forages) ; (vii) implantation de nouveaux villages et déplacement d'un village ; (viii) promotion d'activités en faveur des femmes ; (ix) actions d'appui et de formation des organisations paysannes ; (x) appui à la mise en place d'un système de crédit ; (xi) reboisements villageois ; (xii) appui à la pêche et à la pisciculture ; et (xiii) actions de recherche développement.

Le projet devrait s'articuler autour de 4 composantes principales :

(A) Aménagements hydro-agricoles et autres infrastructures (B) Appui à la mise en valeur hydro-agricole (C) Actions d'accompagnement : Appui à l'intégration agro-pastorale, Actions en faveur des femmes et des jeunes, et Actions de protection de l'environnement (D) Gestion du projet.

Le projet consistera principalement dans une extension des aménagements de l'Office du Niger avec l'aménagement de 2 nouveaux périmètres : le périmètre de Phédie (2500 ha bruts) et le périmètre de Sabalibougou (2510 ha bruts). Le périmètre de Phédie sera alimenté en eau par des extensions du distributeur Siengo existant. La superficie nette irrigable (déduction faite des emprises de canaux, pistes, villages, etc) est de 1804 ha. Une partie du périmètre de Phédie (530 ha) qui est déjà aménagée sera intégrée à l'aménagement. Le réseau du périmètre de Phédie comprend : une branche du distributeur Phédie longue de 8519 m ; 6 partiteurs ; 2 sous partiteurs ; 1 drain principal long de 7 154 m ; 3 drains partiteurs ; 4 sous drains partiteurs ; 65 arroseurs ; 12 arroseurs indépendants et 68 drains arroseurs. Le périmètre

de Sabalibougou sera réalisé en prolongation du périmètre de Siengo-extension qui est en cours d'aménagement par l'ON. La superficie nette irrigable est de 2220 ha. Le réseau du périmètre de Sabalibougou comprend : 1 branche de distributeur longue de 8.590 m ; 9 partiteurs ; 4 sous partiteurs ; 1 drain principal long de 7.746 m ; 8 drains partiteurs ; 3 sous drains partiteurs ; 106 arroseurs dont 34 bilatéraux ; 1 arroseur indépendant ; et 86 drains arroseurs.

Le distributeur Gruber et son extension le distributeur Siengo seront équipés d'ouvrages de régulation. Il s'agit d'une régulation à niveau aval constant assurée par des vannes AVIO/AVIS. Pour éviter la divagation des troupeaux à l'intérieur des zones aménagées il est prévu de réserver un couloir de passage des animaux. Ce couloir aura une largeur de 1 à 2 km, il sera limité au sud par le drain principal de Phédié et par celui de Siengo-extension et au nord par un drain secondaire de Sabalibougou. Trois nouveaux villages seront aménagés pour les populations migrantes et pour les populations déplacées. Afin d'améliorer les conditions de vie des populations et dans le cadre d'une démarche intégrée et participative, le projet prévoit de financer un certain nombre d'équipements de base en liaison avec les partenaires institutionnels concernés (AEP, santé, éducation, pistes, etc.).

Le projet apportera également un appui à la structuration des usagers, l'organisation du système de redevance, l'appui à la sécurisation foncière, l'encadrement technique des exploitants, la diversification des productions, la promotion de plantations, une facilité d'accès aux intrants et aux crédits, des formations diverses à l'attention des jeunes et des femmes en particulier.

Pour la gestion du projet, une autonomie sera confiée à une cellule légère de coordination au sein de l'ON, incluant notamment la gestion financière du projet et le suivi-évaluation des activités. Un accent

particulier sera mis sur une gestion axée sur les résultats.

Bénéfices

L'aménagement des périmètres de Phédié et de Sabalibougou sur 5.000 hectares brut devrait permettre à terme d'apporter une production additionnelle de l'ordre de 22.100 tonnes de paddy en hivernage et de 2.800 tonnes en contre saison. Les productions maraîchères totaliseront environ 3.000 tonnes de tomates et 5.600 tonnes pour l'oignon. Ces productions additionnelles contribueront ainsi de manière significative à la réduction de la pauvreté en milieu rural. Le projet renforcera aussi la capacité des exploitants à gérer de manière organisée les infrastructures mises en place. Au total, le projet assurera des revenus sécurisés à 1.060 exploitants touchant ainsi près de 15.000 personnes.

Contacts clés : KHIATI Driss.

MOZAMBIQUE

Grassroots Community Capacity Building

Reference: P-MZ-IE0-003

Amount: UAC 8,800,000

Appraisal Date: 03/02/2011

Board Presentation: 03/02/2012

Location: Most disadvantaged Districts

Implementing Agency: Ministry of Public Works and Housing

Objectives

The main objective of the proposed Program is to strengthen local economic development for effective participation in poverty reduction.

Description

The program will consist of the following interdependent components:

- (i) capacity building and institutional strengthening;
- (ii) socioeconomic rehabilitation.

Benefits

The proposed program will support the consolidation and deepening the devolution of decision making process to local communities to enable them play an effective role in the development planning process. Moreover, it will establish appropriate linkages with on-going decentralization program by creating the enabling environment for social integration. The target communities to be determined during the implementation of the PPF will be including the poorest rural communities of Mozambique and the Program will therefore contribute substantially to the Government's overall effort towards poverty reduction.

Due to the country's weak human resources base, an important benefit of the Program will be through capacity building especially in the case of communities and public servants as well as NGOs and CBOs. The Program will strengthen the capacity of the poor to articulate their development needs and thereby strengthen their participation in determining their own livelihoods. They will thus be able to prepare their own action plans, identify and select projects and participate in their implementation. It will also sensitize public servants on poverty issues and in particular in mainstreaming poverty in the planning and budgeting process thereby putting poverty issues at the core of government policy making and planning. All these activities will enhance the partnership approach to development and poverty eradication activities.

Key contacts: CUNHA Joao Duarte.

RCA & RD Congo

Projet de développement du système Boali

Référence : P-Z1-FA0-026

Montant : UAC 94.000.000

Date d'évaluation : 15/04/2011

Présentation au conseil : 15/11/2011

Emplacement : RCA & RD Congo

Agence d'implémentation : -----

Objectifs

Le projet a pour objectif spécifique la réhabilitation et le renforcement des unités de production, des réseaux interconnectés de transport et de distribution, en vue d'améliorer la disponibilité, le taux d'accès à l'énergie électrique et de réduire son coût très élevé en RCA et en RD Congo.

Description

Le projet consiste en la construction et au renforcement des unités de production du système Boali qui porte sur l'installation de deux groupes de 5 MW chacun au pied du barrage de Boali 3, l'extension de l'usine Boali 2 par l'installation de deux groupes additionnels de 5 MW chacun, la réhabilitation des unités de production de Boali 1 et Boali 2 ce qui portera la puissance installée et disponible de 18 à 38 MW. Les travaux sur la ligne de transport HT en 110 kV porteront sur la construction de 7 km de ligne de Boali 3 à Boali 2, la réhabilitation et le renforcement de 100 km de ligne de Boali 2 à Bangui (RCA) ainsi que son extension d'environ 100 km pour l'électrification des localités de Zongo, Mole et Libenge en RD Congo. Les travaux de la ligne HT comprendront aussi l'installation d'un câble de garde en fibres optiques pour les communications et le télécontrôle. Il est préconisé un programme de réhabilitation et d'extension des réseaux MT/BT et un programme d'électrification des localités situées le long de la

ligne en RCA et en RD Congo. Des actions commerciales spécifiques seront réalisées, afin d'augmenter le nombre d'abonnés, de toucher le maximum des populations et essentiellement les plus défavorisées et pour réduire les pertes non techniques et la fraude. L'installation des compteurs à prépaiement ainsi que la campagne d'Information, Education et Communication (IEC) contribueront à sensibiliser les abonnés à consommer moins et mieux l'énergie électrique et à améliorer les indicateurs du secteur. Enfin le renforcement des capacités techniques et humaines y compris un programme de formation du personnel, permettra l'amélioration des conditions d'exploitation des installations et des équipements ainsi que la performance opérationnelle des opérateurs des secteurs.

Le projet comprend les composantes suivantes:

- A/ Réhabilitation et renforcement des unités de production
- B) Construction et renforcement des lignes de transport
- C) Construction et renforcement des postes de transformation
- D) Réhabilitation et Extension des réseaux MT/BT
- E) Branchements et Eclairage public
- F) Equipements d'exploitation, de maintenance
- G) Impacts Environnementaux et Sociaux (PGES, PRC, MDE et IEC)
- H) Contrôle et supervision du projet
- I) Administration et gestion du projet

Bénéfices

Les secteurs économiques observeront un gain de productivité certain, qui les rendra plus compétitifs et permettra de soutenir la croissance économique. De nouvelles activités seront aussi développées telles que l'informatisation, la communication (téléphonie, l'internet), les fax/photocopies et la menuiserie métallique.

Les avantages sociaux induits par la réalisation du projet concernent à la fois l'éducation et la santé, les femmes et les jeunes ainsi que les centres

sociaux et de loisirs. Ces avantages sont perceptibles dans des domaines comme l'urbanisation, la sécurité des biens et des personnes, l'exode rural et le renforcement de la sécurité alimentaire dans les zones rurales. Dans la zone du projet, il a été identifié plusieurs écoles primaires et collèges. Ces établissements sont dépourvus de source d'éclairage régulière et permanente et travaillent dans des conditions difficiles et souvent précaires. La fourniture régulière de lumière grâce à l'électrification des localités améliorera les motivations des enseignants et des élèves avec comme effets bénéfiques, l'augmentation des taux de fréquentation et l'amélioration des résultats scolaires. Outre ces avantages, la fourniture d'électricité pourra se traduire pour les grandes localités par l'ouverture d'autres horizons, tant pour les enseignants que pour les écoliers, dans le domaine de l'information, de la formation et de l'éducation par l'internet.

Dans le secteur de la santé où il a été identifié plusieurs dispensaires et maternités. Les formations sanitaires souvent sous-équipées, disposent d'équipements de conservation et de stérilisation (réfrigérateurs, réchauds, etc.) qui fonctionnent de façon intermittente au pétrole lampant. La fourniture de courant électrique aux centres de santé permettra d'améliorer de façon significative la conservation des produits pharmaceutiques, des vaccins, des produits sanguins et autres produits médicaux ; elle permettra en outre l'installation dans les localités relativement importantes de nouveaux équipements sanitaires comme les appareils de laboratoire, de petite chirurgie et de radiologie. Il en résultera une amélioration des conditions de travail des agents de santé, une meilleure conservation des produits médicaux, une amélioration de la qualité des soins de santé et, comme effets induits, un accroissement du taux de fréquentation des formations sanitaires.

Les avantages socio-économiques concernent les centres de loisirs, les femmes et l'urbanisation.

Dans la zone du projet en effet, il a été recensé des clubs de loisirs et de clubs vidéo qui fonctionnent grâce à l'utilisation de petits groupes diesel. La fourniture de courant électrique améliorera le fonctionnement de ces centres et contribuera à en créer de nouveaux. En outre, elle permettra la création de salles de cinéma et l'éclosion de bibliothèques rurales. Le développement de ces nouvelles activités contribuera à générer de nouveaux revenus ainsi qu'à améliorer les conditions de vie et d'existence dans les zones rurales. Il en résultera un ralentissement significatif de l'exode des jeunes vers les centres urbains avec, comme effets induits subséquents, l'arrêt de la baisse tendancielle de la production agricole et la garantie dans les zones concernées de la sécurité alimentaire.

Dans la zone du projet, les femmes représentent environ 52% de la population rurale; elles sont responsables de la recherche de bois de chauffe, de l'eau potable, de l'éclairage domestique ainsi que de la transformation et la conservation des aliments et des produits agricoles périssables. La fourniture d'électricité contribuera à libérer les femmes de ces corvées quotidiennes et récurrentes en leur permettant de se consacrer davantage à d'autres activités génératrices de revenus (coiffure, fabrication/commercialisation de boissons fraîches, lait et yaourt...) susceptibles d'améliorer le niveau de vie des familles. En outre, la possibilité offerte par l'électricité pour l'utilisation d'appareils électroménagers renforcera cet affranchissement des corvées domestiques en améliorant les conditions de travail dans les ménages. L'utilisation de matériaux de construction compatibles avec les normes de branchement des abonnés domestiques contribuera à améliorer l'habitat. Associée à l'éclairage public, la fourniture de l'électricité aux localités concernées permettra de favoriser l'urbanisation et l'amélioration du cadre de vie des populations, l'extension des réseaux électriques et l'amélioration des finances des opérateurs, le

renforcement de la sécurité des personnes et des biens.

Le projet intégrera des activités d'information, d'éducation et de communication (IEC) qui toucheront les deux genres sur les sujets des IST-VIH/SIDA, le planning familial, l'environnement et la sécurité des personnes et des biens au regard des installations électriques. En effet, les travaux d'implantation des lignes vont occasionner un important brassage de personnes dans les localités et villages le long des tracés, ce qui crée des possibilités de relations occasionnelles à risques (risques de transmission du VIH et autres MST, risques de grossesses non désirées,...). En outre, afin de se prémunir des risques d'électrocution de personnes ou d'animaux suite à l'implantation des équipements électriques liée à une impréparation des populations, des actions d'information et d'éducation seront menées en leur direction, en s'appuyant sur les différents groupes cibles et l'utilisation de supports pédagogiques adaptés.

Contacts clés : NGUEMA-OLLO Jean Baptiste, ONEC 1.

TUNISIE

Programme d'urgence social d'appui à la création d'emplois en Tunisie

Référence : P-TN-IZ0-001

Montant : UAC 200.000.000

Date d'évaluation : 15/05/2011

Présentation au conseil : 16/11/2011

Emplacement : Zones de Gafsa, du Kef et Sidi Bouzid

Agence d'implémentation : Gouvernement de Tunisie, Ministère des Finances.

Objectifs

Le projet soutient deux objectifs spécifiques:

(i) faciliter l'insertion des jeunes à travers les programmes de développement local combinant les actions d'appui à la création des entreprises dans les domaines porteurs au niveau des régions cibles et la protection des groupes les plus exposés à la crise (femmes seules, jeunes à risque), tout en facilitant le dialogue social et la participation des parties prenantes à la gestion du développement au niveau local,

(ii) étendre le niveau d'accès aux services financiers et non financiers aux jeunes entrepreneurs tout en renforçant les capacités institutionnelles, techniques et financières des acteurs locaux (structures d'appui, institutions financières, jeunes entrepreneurs, ONGs) dans la promotion des produits innovants adaptés aux jeunes dans les zones d'interventions. (Crédit, services d'accompagnement aux entrepreneurs).

Description

Le projet sera réalisé à travers trois composantes:

A Composante 1 : La promotion des opportunités de création d'emplois et de protection sociale.

La composante vise à soutenir des mécanismes en place d'activation d'emplois en place par la mise en place d'un Fonds de développement Social en soutien au programme œuvrant dans la zone du projet à mieux générer les emplois et à promouvoir l'entrepreneuriat et le dialogue social (Fonds d'Emploi, Fonds 21-21, programmes de promotion de la micro entreprise et du travail indépendant). Elle vise prioritairement à :

(i) générer des revenus immédiats sur la durée du projet au profit d'individus et de ménages vivant dans la précarité grâce au financement des travaux d'utilité collective ;

(ii) améliorer l'infrastructure économique et sociale de base grâce à la mise à niveau des infrastructures et équipements existants, la réhabilitation et l'équipement des bâtiments publics détruits ou vandalisés lors de la crise et

(ii) mettre en place des mécanismes de prise en charge des plus démunis "filets sociaux" par le cash-transfert conditionnel bien ciblé.

B Composante 2 : L'amélioration de l'accès aux services financiers et non financiers.

Cette composante va s'atteler à augmenter les capacités d'intervention des structures bancaires et institutions de micro finance et des structures d'encadrement des jeunes entrepreneurs œuvrant dans la zone du projet à mieux assurer le financement des projets et à l'accompagnement technique les bénéficiaires. Trois volets sont concernés :

(i) la promotion de la micro finance,

(ii) l'appui aux structures d'accompagnement. Il s'agira de mettre à la disposition des structures implantées dans la région des lignes de refinancement qui devraient financer principalement les projets individuels ou collectifs porteurs initiés par les jeunes chômeurs

C Gestion du projet 3 : Cette composante va s'atteler à appuyer le fonctionnement et l'exécution à travers deux volets :

(i) Appui au fonctionnement et

(ii) le suivi-évaluation.

Ce dernier volet combinera les informations sur l'impact des activités du projet et des résultats obtenus en matière de durabilité et des effets immédiats des activités du programme sur la création des emplois dans la zone et les conditions de vie des bénéficiaires. Il combinera à la fois les analyses qualitatives et quantitatives et permettra de préparer un nouveau projet dans le domaine de la protection sociale.

Contacts clés : MURARA Justin, OSHD 1.

Listing of Projects in the Pipeline by Region

Liste de projets dans le pipeline par région

Region 1

East 1 Region: Burundi, Kenya, Rwanda, Seychelles, Tanzania, Uganda

West 1 Region: Benin, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Ghana, Niger, Nigeria, Togo

Center Region: Cameroon, Central African Republic, Chad, Congo Democratic Republic, Republic of Congo, Equatorial Guinea, Gabon

North 1 Region: Egypt, Libya, Tunisia

South 1 Region: Botswana, Lesotho, Namibia, South Africa, Swaziland, Zimbabwe

Country	Sector	Title	Total Project Cost (UA unless specified)
<i>Pays</i>	<i>Secteur</i>	<i>Titre</i>	<i>Coût total du projet (UC sauf mention contraire)</i>
Cameroun & Tchad	Social	Interconnexion des réseaux électriques	277.400.000
Namibia	Agriculture	Northern Communal Rural Development Project	20.000.000
RCA & RD Congo	Social	Projet de développement du système Boali	94.000.000
Tunisie	Social	Programme d'urgence social d'appui à la création d'emplois en Tunisie	200.000.000

Listing of Projects in the Pipeline by Region

Liste de projets dans le pipeline par région

Region 2

East 2 Region: Djibouti, Comoros, Eritrea, Ethiopia, Somalia, Sudan

West 2 Region: Cape Verde, Gambia, Guinea, Guinea-Bissau, Liberia, Mali,
Sao-Tome & Principe, Senegal, Sierra Leone

North 2 Region: Algeria, Mauritania, Morocco

South 2 Region: Angola, Madagascar, Malawi, Mauritius, Mozambique, Zambia

Country	Sector	Title	Total Project Cost (UA million unless specified)
<i>Pays</i>	<i>Secteur</i>	<i>Titre</i>	<i>Coût total du projet (millions d'UC sauf mention contraire)</i>
Mali	Social	Projet aménagement Phedie Sabalibougou	28.000.000
Mozambique	Agriculture	COFAMOSIA Sugar Cane Project	50.000.000
Mozambique	Agriculture	Grassroots Community Capacity Building	8.800.000

For further information, please contact Mrs. W. CHEBBI, DACON Administrative Clerk, ADB

Pour plus de renseignements, veuillez contacter Mme W. CHEBBI, Commis administratif de DACON, BAD

Tel.: 216 (71) 10 33 16

Fax: 216 (71) 83 15 52

List of Approved Projects for 2011

Liste de projets approuvés en 2011

21/01/2011 (ADF/BD/WP/2010/167)	DRC	Social	Project to Mobilize and Revitalize Public Administration Human Resources (HR-MRP) / Projet de mobilisation et de revitalisation des ressources humaines de l'administration publique (PMR-RH). Projet d'amélioration du revenu et de la situation économique en milieu rural (RIEEP).
21/01/2011 (ADF/BD/WP/2010/135)	Guinea	Social	Rural Electrification Project / Projet d'électrification rurale
26/01/2011 (ADB/BD/WP/2011/02)	Guinea	Multisector	HIPC Approval - Completion Point under the Enhanced Framework /
(ADF/BD/WP/2011/02)	Bissau		Approbation de l'initiative PPTTE Point d'achèvement du cadre renforcé.
26/01/2011 (ADB/BD/WP/2010/215)	Somalia	Social	Emergency Humanitarian Assistance to the Vulnerable Communities Affected by the Humanitarian Crisis
26/01/2011 (ADB/BD/WP/2011/03)	Togo	Multisector	HIPC Approval - Completion Point under the Enhanced Framework /
(ADF/BD/WP/2011/03)			Approbation de l'initiative PPTTE Point d'achèvement du cadre renforcé.
31/01/2011 (ADF/BD/WP/2010/163)	Chad	Multisector	Natural Resources Management and Development in the Sudan Region Project / Projet de gestion et de valorisation des ressources naturelles en zone soudanienne.
31/01/2011 (ADF/BD/WP/2010/164)	Djibouti	Social	Urban Poverty Reduction Programme Support Project / Projet d'appui au programme de réduction de la pauvreté urbaine.
31/01/2011 (ADB/BD/WP/2010/209)	CAR /	Multisector	Project to Build Economic and Financial Management Capacity
(ADF/BD/WP/2010/161)	RC		(PARCGEF) / Projet d'appui au renforcement des capacités de gestion économique et financière (PARCGEF).
31/01/2011 (ADF/BD/WP/2010/153)	Guinea	Multisector	Economic and Financial Management Capacity Building Support Project (PARCGEF) / Projet d'appui au renforcement des capacités de gestion économique et financière (PARCGEF).
31/01/2011 (ADF/BD/WP/2010/172)	Senegal	Agriculture	Project to Support Local Small-Scale Irrigation (PAPIL) / Projet d'appui à la petite irrigation locale (PAPIL).
03/02/2011 (ADB/BD/WP/2011/08)	Rwanda	Social	Lake Kivu Integrated Methane Gas Extraction and Power Production Facility / Complexe d'extraction de gaz méthane et de production d'électricité du Lac Kivu.
09/02/2011 (ADF/BD/WP/2011/11)	Guinea	Social	Upper and Middle Guinea Sustainable Social Development Project Phase II / Projet de développement social durable en Haute et Moyenne Guinée – Phase II.
23/02/2011 (ADF/BD/WP/2010/158)	Angola	Social	Institutional Capacity Building for Poverty Reduction Project / Projet de renforcement des capacités institutionnelles pour la réduction de la pauvreté.

List of Approved Projects for 2011

Liste de projets approuvés en 2011

07/03/2011 (ADF/BD/WP/2011/16)	Togo	Transport	Aflao-Sanve Condji – Benin Border Road Rehabilitation and Modernisation Project: Lome Port Roundabout – Avepozo / Projet de réhabilitation et de modernisation de la route Aflao – Sanve Condji Frontière du Bénin : Tronçon rond-point du Port de Lomé – Avépozo.
09/03/2011 (ADF/BD/WP/2010/103)	Nigeria	Infrastructure	Capacity Building for Public Private Partnership Infrastructure / Projet de renforcement des capacités pour les partenariats public-privé dans le secteur de l'infrastructure.
11/03/2011 (ADB/BD/WP/2011/29)	Tunisia	Social	Aide d'urgence pour une assistance humanitaire à la frontière Tuniso-Libyenne.
18/03/2011 (ADB/BD/WP/2011/25)	Nigeria	Multisector	Equity Participation in "ABN Microfinance Bank of Nigeria" / Prise de participation au capital de "ABN Microfinance Bank of Nigeria".
23/03/2011 (ADB/BD/WP/2011/27)	Ethiopia	Transport	Ethiopian Airlines Enterprise / "Ethiopian Airlines Enterprise".
07/04/2011 (ADB/BD/WP/2011/26) (ADF/BD/WP/2011/19)	Zimbabwe	Social	Urgent Water Supply and Sanitation Rehabilitation Project / Projet de réhabilitation d'urgence des systèmes d'alimentation en eau et d'assainissement.
08/04/2011 (ADB/BD/WP/2011/37)	Sierra- Leone	Power	Addax Bioenergy Project / Projet de Bioénergie d'Addax.
25/04/2011 (ADB/BD/WP/2011/63)	Liberia	Social	Emergency Assistance for the Humanitarian Relief at the Liberia-Cote d'Ivoire Border.
27/04/2011 (ADB/BD/WP/2011/57)	Seychelles	Power	Seychelles Submarine Cable Project / Projet de Câble Sous-marin des Seychelles.

List of Approved Projects for 2011

Liste de projets approuvés en 2011

Multinational

12/01/2011 (ADF/BD/WP/2010/170)	Social	Guinea-Mali Electricity Interconnection Study / Etude de la ligne d'interconnexion électrique Guinée-Mali.
03/02/2011 (ADB/BD/WP/2011/06)	Multisector	Fifth Line of Credit to the Development Bank of Southern Africa Limited / Cinquième Ligne de Crédit à la «Development Bank of Southern Africa Limited»
23/02/2011 (ADB/BD/WP/2011/18)	Multisector	West African Development Bank (BOAD) / Banque ouest africaine de développement (BOAD).
23/02/2011 (ADB/BD/WP/2011/19)	Multisector	PTA Reinsurance Company Limited.

List of Approved Projects for 2010

Liste de projets approuvés en 2010

13/01/2010 (ADB/BD/WP/2009/205)	Egypt	Social	Rural Income and Economic enhancement Project (RIEEP) / Projet d'amélioration du revenu et de la situation économique en milieu rural (RIEEP).
13/01/2010 (ADF/BD/WP/2009/168)	Togo	Transport	Sanve Condji – Benin Border Road Rehabilitation and Modernisation Project : Lome Port Roundabout – Avepozo / Projet de réhabilitation et de modernisation de la Route Aflao-Sanve Condji – Frontière du Bénin : Tronçon rond-point du Port de Lomé – Avépozo.
27/01/2010 (ADF/BD/WP/2010/03)	Burkina Faso	Social	Electricity Infrastructure Strengthening and Rural Electrification Project / Projet de renforcement des infrastructures électriques et d'électrification rurale.
17/02/2010 (ADB/BD/WP/2010/14)	Tunisia	Multisector	Equity Participation in Argan Infrastructure Fund
09/03/2010 (ADB/BD/WP/2010/20)	Zimbabwe	Social	Emergency Assistance to Support Efforts to Control and Avert Cholera Outbreaks
17/03/2010 (ADB/BD/WP/2010/21)	Côte d'Ivoire	Multisector	Prise de participation au capital de MicroCred Côte d'Ivoire / Equity Participation in «MicroCred Côte d'Ivoire».
17/03/2010 (ADB/BD/WP/2010/22)	Egypt	Multisector	Egyptian refining Company (ERC)
17/03/2010 (ADB/BD/WP/2010/13)	Tunisia	Social	Entreprise Tunisienne d'Activités Pétrolières «ETAP» - Hasdrubal Oil and Gas Field Development Project / Entreprise Tunisienne d'Activités Pétrolières (ETAP) – Projet de mise en valeur du champ pétrolifère et gazier Hasdrubal.
19/03/2010 (ADB/BD/WP/2010/19)	Botswana	Social	Support for Education Quality and Technical and Vocational Education and Training Project (SEQTVET) / Projet d'appui à la qualité de l'éducation et à l'enseignement et la formation technique et professionnelle (SEQTVET).
24/03/2010 (ADB/BD/WP/2010/25) (ADF/BD/WP/2010/15)	Guinea-Bissau	Multisector	Emergency Fiscal Reform Support Programme (EFRSP) / Programme d'urgence d'appui aux réformes budgétaires (PUARB).
24/03/2010 (ADB/BD/WP/2009/68) (ADF/BD/WP/2009/47)	Liberia	Agriculture	Agriculture Sector Rehabilitation Project / Projet de réhabilitation du secteur agricole.
01/04/2010 (ADB/BD/WP/2010/34)	Morocco	Social	Study to diagnose and design a programme to strengthen and repair the protective structures of seven (7) ports / Etude portant sur le diagnostic et l'élaboration d'un programme de confortement et de réparation des ouvrages de protection de sept (7) ports.
07/04/2010 (ADF/BD/WP/2010/14)	Benin	Transport	Ndali-Nikki-Chicandou Nigerian border road asphaltting project / Projet de bitumage de la route Ndali-Nikki-Chicandou-Frontière du Nigéria.
07/04/2010 (ADF/BD/WP/2010/20)	Malawi	Social	Governance and Poverty Reduction Support Grant II (GPRSG II) / Appui à la gouvernance et à la réduction de la pauvreté II (GPRSG II).

List of Approved Projects for 2010

Liste de projets approuvés en 2010

28/04/2010 (ADB/BD/WP/2010/56)	Cameroon	Multisector	Dibamba Power Project / Projet de centrale électrique de Dibamba.
28/04/2010 (ADB/BD/WP/2010/48) (ADF/BD/WP/2010/31)	Congo	Multisector	HIPC Approval – Completion Point under the Enhanced Framework / Approbation de l'Initiative PPTE – Point d'achèvement du cadre renforcé.
28/04/2010 (ADF/BD/WP/2010/26)	Eriteria	Social	Support to Higher Education Development Project / Projet d'appui au développement de l'enseignement supérieur.
10/05/2010 (ADF/BD/WP/2010/32)	Tanzania	Multisector	Small Entrepreneurs Loan Facility Project II (SELF II) / Projet de mécanisme de prêt aux petits entrepreneurs II (SELF II).
12/05/2010 (ADB/BD/WP/2010/65) (ADF/BD/WP/2010/39)	Cameroon	Social	Rural Drinking Water Supply and Sanitation Project / Projet d'alimentation en eau potable et d'assainissement en milieu rural.
12/05/2010 (ADB/BD/WP/2010/59)	Morocco	Social	Project to Update the Drinking Water Supply in the Rabat-Casablanca Coastal Area / Projet de renforcement de l'alimentation en eau potable de la zone côtière Rabat-Casablanca.
14/05/2010 (ADF/BD/WP/2008/49)	Mauritania	Social	Nouakchott City «Aftout Essahli» Drinking Water Supply Project / Projet d'approvisionnement en eau potable de la ville de Nouakchott «Aftout Essahli».
19/05/2010 (ADB/BD/WP/2010/70) (ADF/BD/WP/2010/43)	Liberia	Social	Urban Water Supply and Sanitation Project / Projet d'alimentation en eau et d'assainissement en milieu urbain.
19/05/2010 (ADB/BD/WP/2010/61)	Burundi	Social	Third Economic Reform Support Programme (ERSP III) / Programme d'appui aux réformes économiques - Phase III (PARE III).
19/05/2010 (ADB/BD/WP/2010/74)	Cape Verde	Social	Cabeolica Wind Power Project Cost / Projet d'Energie Eolienne de Cabeolica.
19/05/2010 (ADB/BD/WP/2010/73)	South Africa	Multisector	Line of Credit to the Industrial Development Corporation of South Africa / Ligne de Crédit à «Industrial Development Corporation of South Africa».
10/06/2010 (ADB/BD/WP/2010/92)	Chad	Social	Aide humanitaire d'urgence en faveur des populations victimes de la sécheresse.
17/06/2010 (ADB/BD/WP/2010/96)	Sudan	Social	Emergency Assistance to Mitigate the Impacts of Floods on Schools in Khartoum State.
23/06/2010 (ADB/BD/WP/2010/89)	Nigeria	Multisector	Guaranty Trust Bank Plc / "Guaranty Trust Bank Plc".
23/06/2010 (ADB/BD/WP/2010/93)	South Africa	Multisector	Transnet Limited / Transnet Limited.
30/06/2010 (ADB/BD/WP/2010/95)	Morocco	Multisector	Public Administration Reform Support Programme – Phase IV (PARAP IV) – Programme d'appui à la réforme de l'administration publique – Phase IV (PARAP IV).
30/06/2010 (ADF/BD/WP/2010/54)	Zambia	Social	Third Poverty Reduction Budget Support Programme (PRBS-III) / Troisième Programme d'appui budgétaire à la réduction de la pauvreté (ABRP III).

List of Approved Projects for 2010

Liste de projets approuvés en 2010

07/07/2010 (ADF/BD/WP/2010/03)	Burkina Faso	Social	Electricity Infrastructure Strengthening and Rural Electrification Project / Projet de renforcement des infrastructures électriques et d'électrification rurale.
15/07/2010 (ADF/BD/WP/2010/63)	Burkina Faso	Social	Fifth Poverty Reduction Strategy Support Programme (PARSP V) / Cinquième programme d'appui à la stratégie de réduction de la pauvreté (PASRP V).
19/07/2010 (ADB/BD/WP/2010/112)	Senegal		Transport Dakar Toll Highway Project / Projet de l'autoroute à péage de Dakar.
20/07/2010 (ADB/BD/WP/2010/115)	Namibia		Transport Feasibility Studies, Preliminary design and Master Plans for the Namibia Airport / Etudes de faisabilité, conception préliminaire et plans directeurs pour les aéroports de Namibie.
20/07/2010 (ADB/BD/WP/2010/120)	Niger	Social	Aide humanitaire d'urgence en faveur des populations victimes de la sécheresse.
15/09/2010 (ADF/BD/WP/2010/77)	Cameroon	Social	Project to Strengthen and Extend the Electricity Transmission and Distribution Networks / Projet de renforcement et d'extension des réseaux électriques de transport et de distribution.
15/09/2010 (ADB/BD/WP/2010/127)	Tunisia		Transport Road Project VI / Projet routier VI.
15/09/2010 (ADB/BD/WP/2010/126) (ADF/BD/WP/2010/75)	Tanzania	Social	Rural Water Supply and Sanitation Program (Phase II) / Programme d'alimentation en eau potable et d'assainissement en milieu rural (Phase II).
20/09/2010 (ADF/BD/WP/2010/86)	Tanzania	Social	Institutional Support Project for Good Governance II / Projet d'appui Institutionnel à la bonne gouvernance phase II.
22/09/2010 (ADB/BD/WP/2010/136)	Botswana	Multisector	Grant from Middle Income Country Technical Assistance Fund to assist the Non-Bank Financial Institutions Regulatory Authority (NBFIRA) in implementing a Risk Based Regulatory Framework / Don provenant du Fonds d'assistance technique pour les pays à revenu intermédiaire pour soutenir l'Autorité de régulation des institutions financières non bancaires (NBFIRA) dans la mise en œuvre d'un cadre réglementaire axé sur le risque.
22/09/2010 (ADB/BD/WP/2010/128) (ADF/BD/WP/2010/78)	Comoros	Multisector	HIPC Approval – Decision Point under the Enhanced Framework / Approbation de l'initiative PPTTE – Point de décision dans le cadre renforcé.
27/09/2010 (ADB/BD/WP/2010/152)	Burundi	Transport	Gitega-Nyangungu-Ngozi Road Development and Asphaltting Project-Phase I: Nyangungu-Ngozi Section / Projet d'aménagement et de bitumage de la route Gitega-Nyangungu-Ngozi-Phase I : Tronçon Nyangungu-Ngozi.
27/09/2010 (ADF/BD/WP/2010/79)	DRC	Transport	Priority Air Safety Project (PPSA) / Projet prioritaire de sécurité aérienne (PPSA).

List of Approved Projects for 2010

Liste de projets approuvés en 2010

27/09/2010 (ADB/BD/WP/2010/139)	Ghana	Social	Kempinski Accra Hotel Project (An increase of the loan previously approved from USD 16.00 million to USD 18.00 million and a modification of the financing terms) / Projet "Kempinski Accra Hotel" (Modification du prêt précédemment octroyé, qui doit passer de 16 millions de dollars EU à 18 millions de dollars EU et, la révision de financement).
27/09/2010 (ADF/BD/WP/2010/74)	Mali	Transport	Project to Widen the Carrefour de la Paix – Woyowayanko Bridge – Point Y Urban Road Section in Bamako / Projet d'élargissement de la route Carrefour de la Paix-Pont Woyowayanko-Point Y à Bamako.
27/09/2010 (ADB/BD/WP/2010/141)	Regional	Multisector	Equity Investment in Summit Development Group Fund / Prise de participation au capital de "Summit Development Group Fund".
29/09/2010 (ADB/BD/WP/2010/144)	Sierra Leone	Social	Bumbuna Hydroelectric Project / Projet hydroélectrique de Bumbuna.
05/10/2010 (ADB/BD/WP/2010/147) (ADF/BD/WP/2010/96)	Togo	Multisector	Project to Build Capacity in Economic and Financial Governance (PARCI-2) / Projet d'appui au renforcement des capacités institutionnelles en gouvernance économique et financière (PARCI-2).
06/10/2010 (ADF/BD/WP/2010/92)	Cape Verde	Social	Additional Budget Support Loan for the Poverty Reduction Strategy Support Program (PRSSP-II) / Appui budgétaire supplémentaire au Programme d'appui à la stratégie de réduction de la pauvreté (PASRP-II).
06/10/2010 (ADB/BD/WP/2010/146) (ADF/BD/WP/2010/95)	Liberia	Multisector	HIPC Approval - Completion Point under the Enhanced Framework / Approbation de l'initiative PPTe - Point d'achèvement du cadre renforcé.
06/10/2010 (ADB/BD/WP/2010/149)	Rwanda	Social	Projet «La Cimenterie du Rwanda» / «La Cimenterie du Rwanda» Project.
11/10/2010 (ADF/BD/WP/2009/92)	Comoros	Multisector	Institutional Capacity Building Project (ICBP) / Projet de renforcement des capacités institutionnelles (PRCI).
14/10/2010 (ADB/BD/WP/2010/156)	Botswana	Multisector	Public Enterprise Evaluation and Privatization Agency (PEEPA) / Agence d'évaluation et de privatisation des entreprises publiques (PEEPA).
14/10/2010 (ADF/BD/WP/2010/102)	Congo	Multisector	Institutional Support Project to Improve the Business Climate and Diversify the Congolese Economy (PACADEC) / Projet d'appui institutionnel pour l'amélioration du climat des affaires et la diversification de l'économie congolaise (PACADEC).
26/10/2010 (ADB/BD/WP/2010/165) (ADF/BD/WP/2010/110)	Gambia	Social	Sustainable Land Management Project / Projet de gestion durable des terres.

List of Approved Projects for 2010

Liste de projets approuvés en 2010

26/10/2010 (ADF/BD/WP/2010/108)	Mozambique	Transport	Montepuez-Lichinga Road Project / Projet de route Montepuez-Lichinga.
26/10/2010 (ADB/BD/WP/2010/164) (ADF/BD/WP/2010/107)	Sierra Leone	Social	Three Towns Water Supply and Sanitation Project / Projet d'adduction d'eau et d'assainissement dans trois villes.
26/10/2010 (ADF/BD/WP/2010/109)	Tanzania	Transport	Iringa-Shinyanga Transmission Line Project / Projet de ligne de transport d'électricité Iringa-Shinyanga.
09/11/2010 (ADB/BD/WP/2010/166) (ADF/BD/WP/2010/111)	Mozambique	Social	National Rural Water Supply and Sanitation Program (PRONASAR) in Nampula and Zambezia Provinces / Programme national d'alimentation en eau et d'assainissement en milieu rural dans les provinces de Nampula et Zambezia.
15/11/2010 (ADF/BD/WP/2010/117)	Cameroon	Multisector	Project for Modernization of the Land Registration System and Business Climate / Projet d'appui à la modernisation du cadastre et au climat des affaires.
16/11/2010 (ADF/BD/WP/2010/121)	Sao-Tome & Principe	Social	Infrastructure Rehabilitation for Food Security Support Project / Projet de réhabilitation des infrastructures d'appui à la sécurité alimentaire.
19/11/2010 (ADF/BD/WP/2010/118)	Ethiopia	Social	Protection of Basic Services (PBS II) Program / Programme de protection des services de base (PBS II).
19/11/2010 (ADB/BD/WP/2010/176)	Rwanda	Multisector	Banque Rwandaise de développement.
19/11/2010 (ADB/BD/WP/2010/175)	Rwanda	Multisector	Banque de Kigali.
20/11/2010 (ADF/BD/WP/2010/129)	Rwanda	Social	Preparation activities of the Livestock Infrastructure Support Program / Préparation du programme d'appui aux infrastructures d'élevage.
24/11/2010 (ADF/BD/WP/2010/122)	Benin	Social	Public Finance Management and Business Climate Improvement Support Project / Projet d'appui à la gestion des finances publiques et à l'amélioration du climat des affaires.
24/11/2010 (ADF/BD/WP/2010/124)	Côte d'Ivoire	Social	Gourou Integrated Watershed Management Project - Emergency Phase / Projet de gestion intégrée du bassin versant du Gourou - Phase d'urgence.
24/11/2010 (ADF/BD/WP/2010/119)	Ghana	Transport	Fufulso-Sawla Road Project / Projet de route Fufulso-Sawla.
24/11/2010 (ADF/BD/WP/2010/125)	Kenya	Transport	Timboroa-Eldoret Road Rehabilitation Project / Projet de réhabilitation de la route Timboroa-Eldoret.

List of Approved Projects for 2010

Liste de projets approuvés en 2010

01/12/2010 (ADB/BD/WP/2010/181)	Egypt	Transport	National Program for Taxi Replacement Scheme Based Employment Generation / Projet d'appui au programme national de remplacement de taxis fondé sur la création d'emplois.
06/12/2010 (ADF/BD/WP/2010/139)	Ethiopia	Social	Electricity Transmission System Improvement Project / Projet d'amélioration du système de transport d'électricité.
06/12/2010 (ADF/BD/WP/2010/136)	Kenya	Social	Power Transmission System Improvement Project / Projet d'amélioration du réseau de transport d'électricité.
06/12/2010 (ADF/BD/WP/2010/138)	Kenya	Social	Nairobi Rivers Basin Rehabilitation and Restoration Program: Sewerage Improvement Project / Programme de réhabilitation et de restauration des cours d'eau de Nairobi : projet d'amélioration de l'assainissement.
06/12/2010 (ADB/BD/WP/2010/187)	Mali	Social	Markala Sugar Project / Projet Sucrier de Markala.
06/12/2010 (ADF/BD/WP/2010/143)	Mali	Agriculture	Markala Sugar Project – Agricultural Component / Projet sucrier de Markala – Volet agricole.
06/12/2010 (ADF/BD/WP/2010/134)	Niger	Social	Accelerated Development and Poverty Reduction Support Strategy (PASDRP-I) / Programme d'appui à la stratégie de développement accéléré et de réduction de la pauvreté (PASDRP-I).
06/12/2010 (ADB/BD/WP/2010/183)	Zambia	Social	Emergency Food Assistance to the Communities affected by the 2009/2010 Floods.
07/12/2010 (ADB/BD/WP/2010/190)	Libya	Multisector	Technical Assistance for Small and Medium Enterprises Development / Assistance technique pour le développement des petites et moyennes entreprises.
09/12/2010 (ADF/BD/WP/2010/145)	Malawi	Multisector	Support to Local Economic Development Project / Projet d'appui au développement économique local.
14/12/2010 (ADF/BD/WP/2010/156)	Rwanda	Multisector	Regional Information and Communication Technologies Centre of Excellence Project / Projet de centre d'excellence régional en technologies de l'information et de la communication.
15/12/2010 (ADB/BD/WP/2010/185)	Egypt	Energy	Suez 650 MW Steam Cycle Thermal Power Plant Project / Projet de Centrale thermique à cycle à vapeur 650 MW de Suez.
15/12/2010 (ADB/BD/WP/2010/195) (ADF/BD/WP/2010/148)	DRC	Energy	Semi-Urban and Rural Electrification Project / Projet d'électrification périurbaine et rurale.
15/12/2010 (ADF/BD/WP/2010/141)	Niger	Social	Vocational and Technical Education Development Support Project / Projet d'appui au développement de l'enseignement et la formation professionnels et techniques.
17/12/2010 (ADB/BD/WP/2010/202)	Maroc	Transport	Project to increase Capacity on the Tanger-Marrakech Railway Line / Projet d'augmentation de la capacité de l'axe ferroviaire Tanger-Marrakech.
17/12/2010 (ADB/BD/WP/2010/208)	Senegal	Transport	"Aéroport International Blaise-Diagne"

List of Approved Projects for 2010

Liste de projets approuvés en 2010

Multinational

17/02/2010 (ADB/BD/WP/2010/14)	Multisector	Equity Participation in Argan Infrastructure Fund / Prise de participation au capital de «Argan Infrastructure Fund».
28/04/2010 (ADB/BD/WP/2010/57)	Multisector	Equity Investment in Helios Investors II Fund / Prise de participation au Capital de "Helios Investors II Fund".
28/04/2010 (ADB/BD/WP/2010/58)	Multisector	Equity Investment in Africa Capitalization Fund (ACF) / Prise de participation au Capital du Fonds Africain de capitalization (ACF).
19/05/2010 (ADB/BD/WP/2010/72)	Multisector	Equity Investment in African Agriculture Fund / Prise de participation au capital social du Fonds africain de l'agriculture.
25/05/2010 (ADB/BD/WP/2010/78)	Multisector	Songwe River Basin Development Programme (SRBDP) / Programme de mise en valeur du bassin du fleuve Songwe (SRBDP).
08/06/2010 (ADB/BD/WP/2010/86)	Multisector	African Export-Import Bank (Global Trade Liquidity Program) / "African Export-Import Bank" (Programme Global de Liquidité pour le Commerce Extérieur.
16/06/2010 (ADF/BD/WP/2010/51)	Social	Supplementary Loan to Kenya for the Kenyan Section of Interconnection Project of Electric Grids of Nile Equatorial Lakes Countries / Prêt supplémentaire au Kenya pour le financement du tronçon Kenyan du Projet d'interconnexion des réseaux électriques des pays des lacs équatoriaux du Nil.
23/06/2010 (ADB/BD/WP/2010/94)	Multisector	Equity Investment in the 8 Miles Fund / Prise de participation au capital du Fonds 8 Miles.
19/07/2010 (ADB/BD/WP/2010/111)	Multisector	African Export-Import Bank / Banque africaine d'import-export.
19/07/2010 (ADB/BD/WP/2010/114)	Multisector	Equity Investment in the New Africa Mining Fund II / Prise de participation au capital de "New Africa Mining Fund II".
15/09/2010 (ADF/BD/WP/2010/76)	Multisector	COMESA Airspace Integration Project / Projet d'intégration de l'espace aérien du marché commun de l'Afrique de l'Est et de l'Afrique australe (COMESA).
20/10/2010 (ADB/BD/WP/2010/160)	Multisector	Equity Investment in the African Guarantee Fund for Small and Medium-Sized Enterprises / Prise de participation dans le Fonds de garantie pour les petites et moyennes entreprises.
20/10/2010 (ADB/BD/WP/2010/157)	Multisector	Equity Investment in the Catalyst Fund / Prise de participation dans le Fonds Catalyst.
20/10/2010 (ADB/BD/WP/2010/159)	Multisector	Equity Participation in GEF Africa Forestry Fund / Prise de participation au capital de "GEF" Africa Forestry Fund.
09/11/2010 (ADF/BD/WP/2010/113)	Multisector	West African Monetary Zone Payments System Development Project (The Gambia, Guinea, Sierra Leone and Liberia) / Projet de mise en place du système de paiements de la Zone monétaire de l'Afrique de l'Ouest (Gambie, Guinée, Sierra Leone et Liberia).
17/12/2010 (ADF/BD/WP/2010/154)	Social	Lake Victoria Water Supply and Sanitation Program – Phase II / Phase II du programme d'alimentation en eau et d'assainissement du Bassin du Lac Victoria.

General Procurement Notices

Notes d'informations générales sur les acquisitions

AFRICAN WATER FACILITY

Water Operators Partnership-Africa (WOP-AFRICA) and African Water Association (AFWA)

GENERAL PROCUREMENT NOTICE

The Water Operators Partnership, Africa (WOP-Africa) and the African Water Association (AfWA) have received a grant from the African Water Facility (AWF) - a special fund administered and hosted by the African Development Bank - in the amount of EUR 490 000 to finance the cost of improving access to water and sanitation services through peer-to-peer learning partnerships under the Water Operators Partnership Program.

The objective of the Water Operators Partnership Program is to promote partnerships for systematic knowledge exchange and capacity building among water and sanitation professionals. For water operators, such partnerships are seen as a sustainable way forward to improve their efficiency and effectiveness.

The grant will be used to specifically finance the following components:

- i. Ten (10) selected Performance Improvement Plans (PIPs) under the WOP Africa programme. Implementation of which will last for one year
- ii. The installation of an operational data base which will provide critical performance data on at least 120 water and sanitation utilities in Africa. This performance data will be utilized for the purposes of benchmarking and will contribute to accelerated improvement of utility performance through more intense knowledge sharing.

WOP Africa will apply part of the grant for the procurement of the following goods and services:

- a) Goods specifically,
 - Utilities Data Base Software
- b) Consultancy Services
 - i. Database Management
 - ii. Impact Evaluation of the 10 PIPs
 - iii. Workshop facilitation, (kick-off workshops, mid-term workshops and final workshops)

Procurement of goods and services will be in accordance with the African Development Bank's Rules and Procedures for the procurement of goods and that of the Use of Consultants as relevant.

Interested bidders may obtain further information and should confirm their interest by writing to:

**The Coordinator, Water Operators'
Partnership-Africa,
05 BP 1910 Abidjan 05,
COTE D'IVOIRE.**

Tel: +225 21 24 14 43/ +225 21 24 04 96

Fax : 225 21 24 26 29

**Email: gacolor@afwa-hq.org
susher@afwa-hq.org**

REPUBLIQUE DE GUINEE

Projet d'électrification rurale (PER)

NOTE GENERALE D'INFORMATION SUR LES ACQUISITIONS

Le Gouvernement de la République de Guinée a reçu un Don du Fonds Africain de Développement (FAD), d'un montant de 14.960.000 Unités de compte en diverses monnaies, pour financer le coût du Projet d'électrification rurale (PER), et se propose d'utiliser une partie des ressources de ce don pour effectuer les paiements autorisés au titre des contrats devant être acquis dans le cadre de ce projet.

L'objectif du projet est de contribuer à l'accroissement de l'accès des populations à l'électricité à travers l'amélioration de la qualité de fourniture et l'accès à l'électricité dans 31 localités.

Le Projet comprend les composantes suivantes :

- A. Construction des infrastructures électriques ;
- B. Mesures de mitigations environnementales et sociales ;
- C. Etudes, contrôle et surveillance des travaux ;
- D. Administration et gestion du Projet.

Les biens, travaux et services de consultants nécessaires à l'exécution du Projet seront acquis tel que stipulé ci-après :

Travaux

Appel d'offres international précédé d'une pré-qualification des candidats pour l'acquisition de fourniture et installation des équipements électriques (solution clé en main).

Biens

- Appel d'offres international pour l'acquisition des compteurs électromécaniques (monophasés et triphasés).
- Consultation de fournisseurs pour l'achat d'un véhicule, d'un logiciel comptable et des achats pour le fonctionnement de la Cellule de gestion du projet.

Services

Les services de consultants seront acquis sur la base de listes restreintes. Les méthodes de sélection seront :

- Sélection basée sur la qualité et le coût (SBQC) pour le recrutement des bureaux chargés d'étude et/ou de contrôle, ainsi que les prestations de sensibilisations (campagnes d'IEC).
- Sélection au moindre coût (SMC) pour le recrutement du Cabinet d'Audit.

L'acquisition des biens et travaux se fera conformément aux Règles et procédures de la Banque en matière d'acquisition des biens et travaux (édition de mai 2008). L'acquisition des services de consultants se fera conformément aux Règles et procédures de la Banque en matière d'utilisation des consultants (édition de mai 2008). Les dossiers de pré-qualification, les dossiers d'appel d'offres (DAO), les demandes de propositions (DDP) et les demandes de cotation devraient être disponibles à partir de juin 2011.

Les soumissionnaires intéressés, et satisfaisant aux critères d'éligibilité peuvent obtenir des informations complémentaires aux heures d'ouverture de bureau de 08 heures à 17 heures (heures locales) auprès de :

**Monsieur le Chef de la Cellule
d'exécution du projet**

Electricité de Guinée (EDG)

Immeuble EDG,

Cité Chemin de Fer, Kaloum

BP 1463 Conakry

République de Guinée

Tél : +224 30451856 / +224 63640000

Fax : +224 30411853

E-mail : kbang02fr@yahoo.fr

ROYAUME DU MAROC

Etude sur l'élaboration d'une stratégie de développement de l'enseignement et la formation privés

NOTE GENERALE D'INFORMATION SUR LES ACQUISITIONS

Le Royaume du Maroc a reçu de la Banque africaine de développement par le biais des Fonds pour les pays à revenu intermédiaire un don en vue du financement de "l'étude sur l'élaboration d'une stratégie de développement de l'enseignement et la formation privé".

Ce projet vise les principaux objectifs suivants :

Le développement de l'offre d'enseignement privé selon un plan stratégique intégré permettra de répondre à trois objectifs du plan d'urgence de l'Education nationale :

- Associer l'offre privée à l'extension de l'offre d'enseignement pour réduire les dépenses d'investissement du ministère ;
- Associer l'offre privée à la gestion des établissements scolaires existants pour alléger les charges de fonctionnement du ministère ;
- Promouvoir un enseignement de qualité et créer ainsi une émulation avec l'offre d'enseignement publique.

Pour l'élaboration de cette étude, il sera fait un appel à des bureaux d'études qui seront sollicités suite à une Manifestation d'intérêt et sélectionnés sur la base de la méthode de sélection basée sur la qualité technique et le coût (SBQC).

L'étude comporte les volets suivants :

(i) Diagnostic de l'offre existante

Cette étape consiste à faire l'état des lieux du secteur d'enseignement et de formation privés en

général et des établissements existant en particulier; il renseignera sur les aspects relatif à l'organisation du secteur, au mode fonctionnement pédagogique et administratif, au contrôle, à l'évaluation, au cadre institutionnel et juridique, au mode de gestion et aux critères de qualité et de rendement et ce à travers un échantillon représentatif.

(ii) Typologie de référence

Cette étape sera consacrée à l'élaboration d'une typologie de référence des établissements en préconisant des modèles de fiche d'établissement qui informe sur le type d'établissement et les critères déterminants dans son identification et sa classification.

(iii) Proposition de stratégie

La troisième étape de cette étude sera réservée à la proposition de stratégie de promotion de l'offre de l'enseignement scolaire et la formation privés sur la base des résultats du diagnostic et de la typologie établie. Cette stratégie devrait viser la mise en place d'un nouveau modèle qui renseignera sur les institutions à créer, les mesures incitatives à mettre en place, le dispositif d'évaluation et de suivi, les modèles de partenariat public-privé.

L'acquisition des services de consultants se fera conformément aux Règles et procédures de la Banque en matière d'utilisation des consultants version 2008. Les dossiers d'appel d'offres devraient être disponibles en Avril 2011.

Les soumissionnaires intéressés peuvent obtenir des informations complémentaires et devraient confirmer leur intention, à l'adresse suivante :

**Monsieur le Directeur des Affaires générales,
Service des marchés
Ministère de l'Education Nationale, de
l'Enseignement supérieur, de la Formation des
cadres et de la Recherche scientifique,
Département de l'Enseignement scolaire.
Adresse : Ministère de l'Education Nationale, de
l'Enseignement supérieur, de la Formation des
cadres et de la Recherche scientifique,
Département de l'Enseignement scolaire,
Direction des Affaires Générales, Avenue Ibn
Toumert, Quartier les Orangers, Rabat.
Ville : Rabat.
Pays : Maroc
Tél : 212 537660520
Fax : 212 537661263
Contact : M. Abdelghani HAFSI –
Directeur des Affaires générales
Email : abdelghani.HAFSI@men.gov.ma**

REPUBLIQUE DU NIGER

Projet d'appui au développement de l'enseignement et la formation professionnels et techniques

NOTE GENERALE D'INFORMATION SUR LES ACQUISITIONS

La République du Niger a obtenu du Fonds africain de développement un prêt d'un montant équivalent à douze millions quatre-vingt mille dollars US (12 080 000 \$US) et un don d'un montant équivalent à vingt-sept millions soixante-trois mille dollars US (27 063 000 \$US) pour financer le Projet d'Appui au Développement de l'Enseignement et la Formation Professionnels et Techniques et se propose d'utiliser ces fonds pour régler les fournitures, travaux et services devant être acquis dans le cadre du projet.

Le projet vise à accroître l'accès à l'enseignement et la formation professionnels et techniques de qualité et comprendra les composantes suivantes :

- i) Développement des infrastructures de formation ;
- ii) Amélioration de l'offre et la qualité de la formation ;
- iii) Renforcement des capacités institutionnelles ; et
- iv) Appui à l'exécution du projet. Les modes d'acquisitions prévus dans le cadre du projet sont l'Appel d'offres International (AOI), l'Appel d'offres National (AON) et la Liste Restreinte.

Les marchés financés par le prêt et le don seront passés conformément aux procédures spécifiées dans les Règles de Procédures pour l'Acquisition de Biens et Travaux, édition de mai 2008, et tous les fournisseurs/entrepreneurs répondant aux critères de provenance définis dans les Règles de procédures sont admis à soumissionner. Les consultants seront choisis conformément aux Règles de Procédure pour l'Utilisation des

Consultants, édition de mai 2008. Les dossiers d'appel d'offres devraient être disponibles en :

- Travaux : 1^{er} trimestre 2012
- Biens/équipements pour l'équipe du Projet et le secrétariat permanent : juin 2011
- Biens/équipements structures de formation réhabilitées : 1^{er} semestre 2013
- Biens/équipements pour les nouvelles constructions : 1^{er} semestre 2014
- Services : à partir de juin 2011

Les soumissionnaires intéressés peuvent obtenir des informations complémentaires et devraient confirmer leur intention, à l'adresse suivante :

**Secrétariat Général du Ministère de la formation
Professionnelle et de l'Alphabétisation**

Adresse BP 2501 Niamey

**Personne à contacter / Monsieur le Secrétaire
Général du MFP/A**

Téléphone : +227 20 73 36 11/+227 96 97 55 83

Fax : +227 20 72 59 87/20 73 67 81

Email : ialassane@yahoo.fr

REPUBLIC OF ZAMBIA

Nacala Road Corridor Project (NRCP), Phase II Rehabilitation of NRCP, Phase II between Luangwa and Mwami Border

GENERAL PROCUREMENT NOTICE

The Government of the Republic of Zambia (GRZ) has received a Loan from the African Development Fund (ADF) to finance a section of the NRCP, Phase II, (the Great East Road) (T4) between Luangwa and Malawi Border at Mwami. GRZ intends to apply part of the proceeds of the loan for payment for civil works to rehabilitate 114.7 km section of the road between Nyimba and Sinda to a consistent and sustainable condition and to acquire consulting services under this project, amongst others.

The Principal objectives of this Project are to:

- Support economic growth in SADC and foster integration through reliable, efficient and seamless transport infrastructure that increases the global competitiveness of the region; and
- Provide Zambia, Malawi and Mozambique with improved road transport infrastructure to Nacala Port and improve accessibility of the communities in the Project's zone of influence to markets and social services.

The project will include the following components:

- (i) Road Construction Civil Works
- (ii) Road Safety
- (iii) HIV/AIDS/STI and TB mitigation.
- (iv) ESMP implementation and tree planting.
- (v) Gender component
- (vi) Compensation and Resettlement of Project Affected People
- (vii) Consulting Services for Construction Supervision
- (viii) Institutional Support and Capacity

Development Component; and
(ix) Consulting Services for Financial and Technical Project Audits.

Procurement of goods, works, and consultancy services under this project includes, inter alia;

(i) Procurement of goods and/or works will be in accordance with the Bank's Rules and Procedures for the Procurement of Goods and Works, May 2008 Edition. The method of procurement for the civil works component shall be through International Competitive Bidding (ICB). Advance contracting for the prequalification of contractors to participate in the Bidding process for the road construction works is already underway, following the advertisement of Specific Procurement Notice on UN Development Business publication and Bank's website on 1 November 2010.

(ii) Acquisition of the consulting services will follow the Bank's Rules and Procedures for the Use of Consultants, May 2008 Edition. Advance contracting with respect to selection process for a consultant under the Institutional Support and Capacity Development Component is underway, following the advertisement of Specific Procurement Notice on the UN Development Business (UNDB) publication and on Bank's website on 27 August 2010.

Interested bidders may obtain further information, and should confirm their interest for the outstanding activities listed above, by contacting:

**Felix Chabala – The Acting Manager –
Procurement
Road Development Agency
Plot 33, Corner of Government and Fairley Road
Ridgeway
PO BOX 50003
LUSAKA
ZAMBIA**

Telephone number: 260 – 211 – 253088/253002

Tele-fax numbers: 260 – 211 – 253404/251420

Email: fchabala@roads.gov.zm /

felixchabala@yahoo.com

rda_hq@roads.gov.zm

Specific Procurement Notices/International Competitive Bidding

Avis spécifiques d'appels d'offres internationaux

The effective starting date of bids is the date in the edition of the *United Nations Development Business*.
La date effective de lancement des appels d'offres est celle de publication dans le 'United Nations Development Business', 1 United Nations Plaza, Room DC1-560, New York, NY 10017, USA
 Tel : 1 212 963 1516. Fax : 1 212 963 1381.

AFRICAN DEVELOPMENT BANK GROUP

African Development Bank Group
Temporary Relocation Agency
Corporate Procurement Division
Fax Number: + (216) 71 83 52 49
Date: 7th April 2011

**REQUEST FOR PROPOSAL FOR
ACQUISITION AND IMPLEMENTATION
OF AN INTEGRATED PLATFORM FOR RISK
ASSESSMENT
ADB/ICB/CGSP/2011/041**

The African Development Bank (hereafter referred to as "The Bank") would like to acquire a Platform for Risk Assessment

The Bank therefore wishes to invite technical and financial proposals, from experienced companies for acquisition and implementation of an Integrated Platform for Risk Management for the Bank.

1. The Request for Proposals is available for downloading from this link: <http://www.afdb.org/en/about-us/corporate-procurement/business-opportunities/current-solicitations>. Alternatively, the document may be obtained by sending a request to tender@afdb.org.

2. Applicants must originate from one of the Bank's member countries, list of which is provided at www.afdb.org.

3. Evaluation will be conducted according to criteria published in the Request for Proposal as outlined below:

4. Administrative evaluation criteria

- Interested companies must originate from one of the Bank's member countries.
- Provide audited Financial Statement for the past three years (2007 and 2008, 2009 or latest)
- Manufacturer's authorization.
- The bidder should have a minimum of five years experience, and shall have successfully implemented as a principal contractor, a minimum three projects of a similar nature
- Products should be from ADB Member countries

5. Technical evaluation criteria

- General information and response to questionnaire on software functionalities.
- Response to case study
- Information on project implementation phase and technical assistance.
- Qualification and quality of proposed key personnel
- Live demonstration of the system.

6. Bidders will be awarded the contract according to the evaluation criteria indicated above and further specified in the RFP.

The Request for Proposals should be submitted in sealed envelopes delivered at the address below by Thursday 19th May 2011, 15.00 hours Tunis, Tunisia, local time. The envelopes should be clearly marked:

REQUEST FOR PROPOSALS Reference:
ADB/ICB/CGSP/2011/041
“Corporate Procurement Division, CGSP.2
EPI Block B Building, Office 2A2
African Development Bank
ADB Temporary Relocation Agency (Tunis)
Angle des trois rues: Avenue du Ghana, Rue
Pierre de Coubertin,
Rue Hedi Nouria
BP: 323
1002 - Tunis Belvédère, Tunisia
- DO NOT OPEN UNTIL ON BID OPENING DAY
& TIME: Thursday 19th May, 2011
15.00 hrs

7. The Bank will reject late proposals.
8. Applicants will be advised, in due course, of the results of their applications.

AFRICAN DEVELOPMENT BANK GROUP

African Development Bank Group
Temporary Relocation Agency
Corporate Procurement Division
Fax Number: + (216) 71 83 52 49

REQUEST FOR PROPOSAL FOR PROVISION
OF POINT TO POINT STM-1 FIBER OPTIC
BACKBONE BETWEEN THE BANKS’S
BUILDING IN TUNIS AND THE VSAT NOC IN
FUCHSSTADT- GERMANY
ADB/RFP/CGSP/2011/046

The African Development Bank (hereafter referred to as “The Bank”) would like to acquire a Point to Point STM-1 Fiber Optic Backbone between the Bank’s building in Tunis and the VSAT NOC in Fuchsstadt- Germany

The Bank therefore wishes to invite technical and financial proposals, from experienced companies for Provision of the above services.

1. The Request for Proposals is available for downloading from this link: <http://www.afdb.org/en/about-us/corporate-procurement/business-opportunities/current-solicitations>. Alternatively, the document may be obtained by sending a request to tender@afdb.org.
2. Applicants must originate from one of the Bank’s member countries, list of which is provided at www.afdb.org.
3. Evaluation will be conducted according to criteria published in the Request for Proposal as outlined below:
4. Administrative evaluation criteria
 - Interested companies must originate from one of the Bank’s member countries.
 - Products should be from ADB Member countries

5. Technical evaluation criteria

- General and Specific Experience Criteria
- Proposed technical solution
- Understanding of the TOR and the Overall Quality of the Proposal
- Qualifications and Competence of the Key Personnel for the Assignment.
- Project Management and Social Responsibility aspects
- Proof of financial capability

6. Bidders will be awarded the contract according to the evaluation criteria indicated above and further specified in the RFP.

The Request for Proposals should be submitted in sealed envelopes delivered at the address below by Thursday 9th June 2011, 15.00 hours Tunis, Tunisia, local time. The envelopes should be clearly marked:

REQUEST FOR PROPOSALS Reference:
ADB/RFP/CGSP/2011/046
“Corporate Procurement Division, CGSP.2
EPI Block B Building, Office 2A2
African Development Bank
ADB Temporary Relocation Agency (Tunis)
Angle des trois rues: Avenue du Ghana, Rue
Pierre de Coubertin,
Rue Hedi Nouira, BP: 323
1002 - Tunis Belvédère, Tunisia
– DO NOT OPEN UNTIL ON BID OPENING
DAY & TIME: Thursday 9th June, 2011
15.30 hrs

7. The Bank will reject late proposals.

8. Applicants will be advised, in due course, of the results of their applications.

CEEAC

CEEAC

COMMUNAUTÉ ECONOMIQUE DES ETATS DE L'AFRIQUE CENTRALE

ECCAS

ECONOMIC COMMUNITY OF CENTRAL AFRICAN STATES

AVIS A MANIFESTATION D'INTERET (Services de Consultants)

PROJET: MISE EN ŒUVRE DE LA POLITIQUE REGIONALE DE L'EAU DE LA CEEAC

Avis à Manifestation d'Intérêt (AMI) : N°

06/CEEAC/UD/CRGRE /11

Date de l'AMI : 5 Avril 2011

Secteur : Eau

N° d'Identification du Projet : N° P-Z1-E00-001

1. La Communauté Economique des Etats de l'Afrique Centrale (CEEAC) a obtenu un Don de la Banque Africaine de Développement (Agissant en qualité d'Administrateur du Fonds Spécial de la Facilité pour la préparation des projets d'infrastructures) en dollars US, pour financer le Projet de mise en œuvre de la Politique Régionale de l'Eau de la CEEAC. Il est prévu qu'une partie des sommes accordées au titre de ce don soit utilisée sera utilisée pour effectuer les paiements des services de l'Assistant Technique spécialiste en gestion des ressources en eau.

2. Sous la supervision du Coordinateur de l'Unité de Démarrage (UD) du Centre Régional de Coordination et de Gestion des Ressources en Eau (CRGRE) et en collaboration avec les experts de l'UD, et éventuellement d'autres experts du Secrétariat Général de la CEEAC, des différents pays et des partenaires notamment les organismes de bassins, l'Assistant Technique spécialiste en gestion des ressources en eau sera chargé des tâches suivantes (liste non exhaustive) : assistance technique au

coordonateur de l'UD pour la création du CRCGRE ; appui technique pour la finalisation de diverses études relatives au Plan d'Action Régional pour la Gestion Intégrée des Ressources en Eau (PARGIRE), aux infrastructures hydrauliques transfrontalières, au Système d'Information sur l'Eau (SIE) et à leur mise en œuvre ; contribuer à l'élaboration des rapports d'avancement trimestriels ainsi que le Rapport final du projet. La durée prévisionnelle de ces prestations est de 22 mois environ.

3. Le Secrétariat Général de Communauté Economique des Etats de l'Afrique Centrale (CEEAC) invite les Consultants à présenter leur candidature en vue de fournir les services décrits ci-dessus. Les consultants intéressés doivent produire les informations sur leur capacité et expérience démontrant qu'ils sont qualifiés pour les prestations (documentation, référence de prestations similaires, expérience dans des missions comparables, disponibilité de personnel qualifié, etc.).

4. Les critères d'éligibilité, l'établissement de la liste restreinte et la procédure de sélection seront conformes aux « Règles et Procédures pour l'utilisation des Consultants » de la Banque Africaine de Développement, [Edition Mai 2008], qui sont disponibles sur le site web de la Banque à l'adresse : <http://www.afdb.org>. Peuvent être candidats, les Consultants de pays répondant aux critères de provenance définis dans les règles de procédure de la Banque pour l'utilisation des consultants.

5. Les Consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires au sujet des documents de référence dans le site de la CEEAC : www.ceeac-eccas.org ; ou durant les horaires administratifs du Secrétariat Général de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique Centrale (CEEAC) (9H à 13H et 14H30 à 18H00 du lundi au vendredi) les jours ouvrables, à l'adresse ci-après :

**Unité de Démarrage du CRGRE
Secrétariat Générale de la CEEAC**

Haut de Gué - Gué,

BP : 2112 - Libreville, Gabon,

Fax: (241) 44 47 32, Email : dawile_fr@yahoo.fr

et copie à jlibebele@yahoo.fr.

6. Une liste restreinte de six consultants sera dressée conformément aux règles de procédures de la BAD en matière d'utilisation de consultants. L'intérêt manifesté par un consultant n'implique aucune obligation de la part de du Secrétariat Général de la CEEAC de le retenir sur la liste restreinte.

7. Les dossiers de manifestation d'intérêt doivent être envoyés ou déposés à l'adresse ci-dessous au plus tard le 20 avril 2011 à 17h00 (heure locale), le cachet du bureau Secrétariat Général fait foi. L'enveloppe extérieure doit porter expressément la mention «Manifestation d'intérêt pour le recrutement d'un l'Assistant Technique spécialiste en gestion des ressources en eau à l'Unité de Démarrage du CRGRE».

Secrétariat Générale de la CEEAC

Haut de Gué - Gué,

BP : 2112 - Libreville, Gabon,

Fax: (241) 44 47 32,

Email : dawilefr@yahoo.fr et copie à

jlibebele@yahoo.fr

EAC

**THE EAST AFRICAN COMMUNITY
Request for Expressions of Interest
PROVISION OF TRAINING ON PUBLIC–
PRIVATE-PARTNERSHIP**

The East African Community (EAC) has received a grant from the African Development Bank Group under the NEPAD Infrastructure Project Preparatory Facility (NEPAD-IPPF) Special Fund towards the costs of a Regional Power System Master Plan and a Grid Code Study jointly with the Eastern Africa Power Pool (EAPP). EAC intends to apply part of the proceeds of the grant for eligible payments under the contract for Provision of Training on Public–Private-Partnership for financing and implementing power sector projects.

The services included under this project are: i) training of around 30 power sector experts from the EAC and EAPP countries in a five days workshop on Public-Private-Partnership models for financing and implementing power sector projects; ii) reviewing the findings and recommendations of the EAC-EAPP Regional Power System Master Plan Study and integrate them into the course content with regard to suitable PPP models in order to make the course practical and applicable.

EAC now invites eligible consulting firms to indicate their interest in providing these services. Interested consultants must provide the following information indicating that they are qualified to perform the services (brochures, description of similar assignments, experience in similar conditions, availability of appropriate skills among staff, etc.). Consultants may constitute joint-ventures to enhance their chances of qualification

The Request for Proposals (RFP) document for consultancy services is expected to be issued around May 2011, to bidders who will have been short-listed after evaluation of the EOIs.

Eligibility criteria, establishment of the short-list and the selection procedure shall be in accordance with the African Development Bank's "Rules and Procedures for the Use of Consultants" [insert the date of entry into force], which is available on the Bank's website at <http://www.afdb.org>. Borrowers are under no obligation to shortlist any consultant who expresses interest.

One Original and two copies of written expressions of interest should be submitted to the following address by 16:00 hrs (East African Time) on 28th April, 2011:

**The Secretary to the Tender Committee
East African Community
AICC Building, Kilimanjaro Wing, 5th Floor
P. O. Box 1096
Arusha
Tel: 255 – 27 – 2504253/8;
Fax: 255 – 27 – 2504255/4481;
E-mail: eac@eachq.org**

ERITREA

SPECIFIC PROCUREMENT NOTICE

State of Eritrea

MINISTRY OF EDUCATION

Eritrea Education Sector Development
Program (ESDP)

INVITATION FOR BIDS (IFB)

Loan No.:2100150008794

IFB No.: ESDP/ADF/G/ICB/001/2011

**Printing of Arts Education and Mother Tongue
Textbooks and Teacher's guides**

1. This Specific Procurement Notice follows the General Procurement Notice for this project which appeared in Development Business Issue N°. 682 dated July 16, 2006.

2. The State of Eritrea has received a loan from the African Development Fund in the amount of UA 13,600,000 towards the cost of the Eritrea Education Sector Development Program, and intends to apply part of the proceeds of the loan to cover eligible payments under the contracts for the Printing of Arts Education and Mother Tongue Textbooks and Teacher's guides. Bidding is open to all eligible bidders as defined in the ADB's Rules and Procedures for the Procurement of Goods and Works.

3. The Eritrea Education Sector Development Program - Program Management Unit (ESDP-PMU) now invites sealed bids from prospective bidders for any or all of the lots below provided they quote for all the items and quantities within each lot:

**Lot 1: Printing of Arts Education textbooks
and Teacher's guides for Grade 1-5**

**Lot 2: Printing of Mother Tongue grade 6
textbooks and Teacher's guides**

4. Delivery will be within 10 weeks from notification of award. One contract will be

awarded on lot/lots basis. Partial shipment will not be allowed.

5. A Complete set of bidding documents may be purchased from ESDP-PMU, Hiday Street 748-1, Dembe Sembel Block "A", First Floor, RH,. Contact Person: Mr. Abrahaley Kidane, Tel: 291-1-151614, Fax: 291-1-152181, Asmara- Eritrea, Email: abrkid@esdp.org.er upon payment of a non-refundable fee of US\$ 50 (Fifty US dollars) or its equivalent in Eritrean Nakfa (ERN), or in any other freely convertible currency. Foreign bidders shall transfer the cost of bidding documents in USD to CITIBANK, N.A., COTTON CENTER, UK, LONDON, SWIFT: CITIGB2L for credit to account No. 5519691 of Bank of Eritrea, Asmara, Eritrea (with them), in favor of (beneficiary), i.e. ESDP-PMU, Account Name: EESIP-GOE, Account No.120.301.0359, for the set. Interested eligible bidders may obtain further information and inspect the bidding documents at the same address.

6. The instructions to bidders and general conditions of contract contained in the bidding documents comply with the Bank's Standard Bidding Documents for the Procurement of Goods.

7. Bids shall be valid for a bid period of 90 (ninety) days after Bid Opening and must be delivered to the ESDP-PMU on or before 15:00 hours Asmara time on June 9, 2011 and must be accompanied by a bid security of: Lot 1: US\$7,000.00 (seven thousand dollars) and Lot 2: US\$3,000 (Three thousand dollars) or its equivalent in Eritrean Nakfa, or in any other freely convertible currency.

8. Bids will be opened in the presence of bidders' representatives who choose to attend at the Conference Hall of the ESDP-PMU Office, Hday Street 748-1, Dembe Sembel Block "A", First Floor, RH, Tel: 291-1-151614, Fax: 291-1-152181, Asmara – Eritrea on June 9, 2011 at 15:30 hours Asmara time

GUINEE-BISSAU

REPUBLIQUE DE LA GUINEE-BISSAU

MINISTERE DE LA SANTE

Projet d'Appui au Plan National de

Développement Sanitaire – Phase II

Accords de Prêt et Don du Fonds Africain de

Développement (FAD)

Prêt et Don N° : 2100150000446 et

5900155000151

SERVICE DE CONSULTANTS

AVIS D'APPEL A MANIFESTATION

D'INTERET

1. Le Gouvernement de la République de Guinée-Bissau a obtenu un prêt et un don du Fonds Africain de Développement (FAD) en diverses monnaies pour financer le coût du Projet d'Appui au Plan National de Développement Sanitaire (Phase II), et a l'intention d'utiliser une partie des sommes accordées pour effectuer les paiements autorisés au titre du contrat de renforcement de la capacité en gestion et la formation du personnel de l'Hôpital National Simão Mendes (HNSM).

2. L'assistance technique de courte durée et les consultations de spécialistes pour l'Hôpital National Simão Mendes (HNSM) de Bissau auront comme objectifs la mise en place des systèmes de gestion et la formation continue du personnel de l'HNSM en matière de Gestion Financière.

3. Le Ministère de la Santé invite les candidats éligibles à présenter leur candidature en vue de fournir les prestations décrites ci-dessus. Les Firmes éligibles intéressées doivent produire les informations sur leur capacité et expérience démontrant qu'elles sont qualifiées pour les prestations (documentation, référence de prestations similaires, expérience dans des missions comparables, disponibilité de personnel

qualifié, etc.). Les consultants peuvent s'associer pour renforcer leurs compétences respectives.

4. Les Cabinets intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse mentionnée ci-dessous aux heures d'ouverture de bureau ; de 08 heures à 16 heures, heures locales.

5. Les manifestations d'intérêt, sous pli fermé, doivent être déposées à l'adresse mentionnée ci-après, ou parvenir par courrier électronique, au plus tard le lundi 18 avril 2011 à 12 heures précises (heure locale) :

Projet d'Appui au Plan National de

Développement Sanitaires (PNDS)

Ministère de la Santé

Cellule de Gestion du PNDS

BP 50 BISSAU

République de Guinée-Bissau

Téléphone : (245) 560 30 34 ;

Fax : (245) 20 11 88

E-mail: pnds@equitel.com

Numéro de télécopie : (245) 320 11 88

6. Une liste restreinte de six Firmes, sera établie à l'issue de l'appel à manifestation d'intérêt et la consultation se fera conformément aux règles et procédures de la Banque pour l'utilisation des Consultants (édition de mai 2008). Il est à noter que l'intérêt manifesté par un Consultant n'implique aucune obligation de la part de l'Emprunteur de l'inclure dans la liste restreinte.

LESOTHO

Kingdom of Lesotho
MINISTRY OF HEALTH AND SOCIAL
WELFARE
INVITATION FOR BIDS (IFB)
Date: April 11, 2011
Loan No: ADF 2100150006791
IFB No: ADB/C3/E010

1. This Specific Procurement Notice follows the General Procurement Notice for this project which appeared in Development Business Issue No. 634 dated 16 July 2004.

2. The Government of Lesotho has received a loan from the African Development Fund in the amount of UA 6.40 million, towards the cost of the Support to the Health Sector Reforms Program-Health VI, and intends to apply part of the proceeds of the loan to cover eligible payments under the contracts for the supply of Laboratory Equipment for National Health Training College in Maseru Lesotho.

3. The Ministry of Health and Social Welfare now invites sealed bids from prospective bidders for the Supply, Delivery and Installation of Laboratory Equipment for National Health Training College in Maseru Lesotho, comprising of medical microbiology, cellular pathology, haematology and blood transfusion laboratory, chemistry, clinical chemistry, applied sciences and research and pharmacy.

4. A complete set of Bidding Documents in English may be purchased by interested bidders on the submission of a written application to the address below and upon payment of a non-refundable fee of one thousand Maloti (M1, 000.00) or its equivalent in a freely convertible currency. The method of payment will be cash payable at or bank transfer into:

Account Name: GOL-AFDB Health VI Special Maloti Account
Account Number: 021000028905
Bank: Nedbank (Lesotho) Ltd
Swift Code: NED LL SMX
Branch: Maseru
Branch Code: 390161

5. Interested eligible bidders may obtain further information from and inspect the Bidding Documents from 08:00 to 16:30 hrs at the office of:

Projects Architect and Acting Coordinator
Ministry of Health and Social Welfare
Health Headquarters Building
Corner Constitution and Linare Roads
Third Floor
Maseru 100, Lesotho.

Telephone: (++266) 22317487/22226397

Fax: (++266) 22310041/22317493

Email: moketem@health.gov.ls

6. The instructions to bidders and general conditions of contract contained in the bidding documents comply with the Bank's Standard Bidding Documents for the Procurement of Goods.

7. Bids must be delivered to the address indicated under 8 below on or before 14:15 hours (local time) on Tuesday May 24, 2011. Late bids will be rejected. All bids must be accompanied by a Bid Security of not less than Lesotho Maloti two hundred and fifty (LSL) 250,000.00 or an equivalent amount in a freely convertible currency and valid for twenty-eight (28) days beyond the validity of the bid.

8. Bids will be opened in the presence of bidders' representatives who choose to attend at 14:30 hours local time on May 24, 2011 at the following address:

Procurement Unit (Board Room No.:G02)
Room G03 (Tender Box)
Procurement Unit
Ground Floor
Ministry of Health & Social Welfare
Health Headquarters Building
Corner Constitution & Linare Roads
P.O. Box 514
Maseru 100
Lesotho.

MADAGASCAR

MINISTERE DE L'AGRICULTURE
SECRETARIAT GENERAL
DIRECTION REGIONALE DU
DEVELOPPEMENT RURAL
ATSIMO ANDREFANA
PROJET DE REHABILITATION DU
PERIMETRE IRRIGUE DE MANOMBO
AVIS À MANIFESTATION D'INTÉRÊT
(SERVICES DE CONSULTANT)

Le Gouvernement de Madagascar a reçu un financement du Fonds Africain de Développement afin de couvrir le coût du Projet de Réhabilitation du Périmètre Irrigué de Manombo PRPIM, et a l'intention d'utiliser une partie des sommes accordées au titre de ce prêt pour financer le contrat de prestations de service d'un bureau d'étude pour la réhabilitation du barrage/seuil PSDR à Andoharano.

Les services prévus au titre de ce contrat comprennent les prestations suivantes :

A. Etude avant-projet sommaire (APS) du barrage existant

a) Faire l'état des lieux du barrage PSDR par rapport au plan APD de ce barrage et le résultat

des forages réalisés par le Laboratoire National des Travaux Publics et des Bâtiments (LNTPB) ;
 b) Concevoir les esquisses des variantes de réhabilitation ou de construction d'un nouveau en amont en utilisant la structure existante et en tenant compte les aspects géotechniques, hydrauliques et hydrodynamique, statiques et environnementaux et en mettant l'accent sur le bassin dissipation, les vannes de chasse, l'étanchéité et les parafouilles de l'ouvrage ;
 c) Proposer la solution technico-économique adéquate ;
 d) Etablir les arguments et les justifications de choix de la variante à retenir ;
 e) Proposer tous conditionnements nécessaire à l'étude de nouveau Avant-projet détaillé ;
 f) Elaborer les coûts estimatifs sommaires des variantes.

B. Etude avant-projet détaillé (APD) sur la variante retenue

- Conception, métrés et le devis estimatifs, ainsi que le planning prévisionnel d'exécution des travaux

C. Elaboration d'un Dossier d'Appel d'Offres International

- Elaborer un DAOI suivant les Bordereaux Détaillés Estimatifs et les spécifications techniques de l'APD
- Appuyer le projet dans le dépouillement et analyse des offres des entreprises

D. Contrôle et surveillance des travaux d'entreprise

Le délai d'intervention est fixé à HUIT (08) mois s'étalant de fin septembre 2011 à fin août 2012.

La Cellule d'Exécution du PRPIM invite les Consultants à présenter leur candidature en vue de fournir les services décrits ci-dessus. Les consultants intéressés doivent produire les informations sur leur capacité et expérience démontrant qu'ils sont qualifiés pour les prestations (documentation, référence de

prestations similaires, expérience dans des missions comparables, disponibilité de personnel qualifié, etc.).

Les critères d'éligibilité, l'établissement de la liste restreinte et la procédure de sélection seront conformes aux « Règles et Procédures pour l'utilisation des Consultants » de la Banque Africaine de Développement, édition Mai 2008, qui sont disponibles sur le site web de la Banque à l'adresse : <http://www.afdb.org>. L'intérêt manifesté par un consultant n'implique aucune obligation de la part de l'Emprunteur de le retenir sur la liste restreinte.

Les consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse mentionnée ci-dessous aux heures d'ouverture de bureaux suivantes : de 7h30 à 12h00 et de 14h30 à 18h00 (heure locale).

Les expressions d'intérêt doivent être déposées à l'adresse mentionnée ci-dessous au plus tard le 2 mai 2011 à 16h00 et porter expressément la mention «Manifestation d'intérêt pour le recrutement d'un bureau d'études sur la réhabilitation du barrage PSDR à Andoharano» :

Projet de Réhabilitation du Périmètre

Irrigué de Manombo

À l'attention : Monsieur le

Coordonnateur de projet

BP. : 382

Mitsinjo Betanimena, TOLIARA 602

Tel: 94 443 22

E-mail: projet_prpim@yahoo.fr

MALI

REPUBLIQUE DU MALI

PROJET D'APPUI AU DEVELOPPEMENT DES PRODUCTIONS ANIMALES DANS LA ZONE DE KAYES SUD (PADEPA-KS)

Travaux d'aménagement de 130 km de Pistes Rurales dans les cercles de Bafoulabé, Kita et Kéniéba (Région de Kayes)

Avis D'appel D'offres International (AAOI)

AAOI n° : 001/PADEPA KS

N° du Prêt FAD : 2100150014193

du 19 mai 2007

Titre du prêt BAD : Projet d'Appui au Développement des Productions Animales dans la zone de Kayes Sud (PADEPA-KS)

1. Le Gouvernement de la République du Mali a obtenu un prêt du Fonds Africain de Développement en différentes monnaies, pour financer le coût du Projet d'Appui au Développement des Productions Animales dans la zone de Kayes Sud (PADEPA-KS). Il est prévu qu'une partie des sommes accordées au titre de ce prêt sera utilisée pour effectuer les paiements prévus au titre des Travaux d'aménagement de 130 km de Pistes Rurales dans les cercles de Bafoulabé, Kita et Kéniéba (Région de Kayes).
2. Le Ministre de l'Elevage et de la Pêche invite, par le présent Appel d'offres international, les soumissionnaires admis à concourir à présenter leurs offres sous pli fermé, pour la réalisation des Travaux d'aménagement de 130 km de Pistes Rurales dans les cercles de Bafoulabé, Kita et Kéniéba repartis en trois (03) lots :

1. Lot N°1 : Gueniékoro – Madina (35Km) ;

2. Lot N°2 : Séninkegni-Oussoubidiangna (60Km) ;

3. Lot N°3: RN24 – Faraba (35Km)

Les candidats peuvent soumissionner pour l'ensemble des lots et ne peuvent bénéficier que de deux (02) lots maximum.

3. Les soumissionnaires intéressés par l'appel d'offres peuvent obtenir des informations supplémentaires ou examiner les dossiers d'appel d'offres dans les bureaux de la Direction Nationale des Productions Et Industries Animales /Cellule de Gestion du Projet D'appui au Développement de l'Elevage dans la zone de Kayes Sud PADEPA-KS. Tel: (223) 20 23 97 77/20 28 48 16 / 66 71 12 24 BP : 265 Bamako.

4. Le Dossier d'appel d'offres international pourra être acheté par les candidats à la Direction des Finances et du matériel du Ministère de l'Elevage et de la Pêche Tél : (223) 2 22 10 86; Fax : (223) 222 09 57, Route de Koulouba et moyennant paiement d'un montant non remboursable de Cent mille (100.000) F CFA ou de sa contre-valeur dans une monnaie convertible.

5. Les offres sont valables pour une période de 120 jours après l'ouverture des plis et doivent être accompagnées d'une caution de soumission d'un montant au moins égal à : (i) lot N°1 : 15 millions de Francs CFA, (ii) lot N°2 : 35 millions de francs CFA, (iii) lot N°3 : 20 millions de Francs CFA, ou de sa contre-valeur dans une monnaie librement convertible et délivrée par une banque agréée en République du Mali ou une banque ayant une renommée internationale.

6. Les offres seront déposées sous plis fermés au secrétariat de la Division des Finances et du Matériel à la Direction des Finances et du Matériel, du Ministère de l'Elevage et de la Pêche Tél : (223) 20 22 10 86. Fax : (223) 20 22 09 57, route de Koulouba Bamako au plus tard le 08 Juin 2011 à 10h00.

7. Les plis seront ouverts en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent être présents à l'ouverture, le 8 juin 2011 à 10H 30 mn dans la salle de réunion de la

Direction des Finances et du Matériel du Ministère de l'Elevage et de la ux Pêche Tél : (223) 20 22 10 86 ; Fax : (223) 20 22 09 57, Route de Koulouba Bamako.

MAROC

ROYAUME DU MAROC MINISTERE DE L'EQUIPEMENT ET DES TRANSPORTS

OFFICE NATIONAL DES CHEMINS DE FER

Avis d'Appel d'Offres International

Date AOI : 01/04/2011

N° AOI : 208203/PIC/ONCF

1. L'Office National des Chemins de Fer du Maroc a obtenu de la Banque africaine de développement, un prêt pour financer le coût du projet d'augmentation de la capacité entre CASA et KENITRA et la mise à niveau de la ligne SETTAT/ MARRAKECH. Il est prévu qu'une partie des sommes accordées au titre de ce prêt sera utilisée pour effectuer les paiements prévus au titre des marchés issus du présent appel d'offres.

2. L'Office National des Chemins de Fer lance un appel d'offres international pour les travaux d'augmentation de la capacité entre CASA et KENITRA et la mise à niveau de la ligne SETTAT/MARRAKECH, portant sur les lots suivants :

Lot n°1 : Augmentation capacité entre CASA et KENITRA : Travaux d'infrastructure, moyens et petits ouvrages d'art entre PK 30 et 67 ;

Lot n°2 : Augmentation capacité entre CASA et KENITRA : Etude d'exécution et travaux de réalisation des ponts rails et viaducs entre les PK 30 et 67 ;

Lot n°3 : Augmentation capacité entre CASA et KENITRA : Etude d'exécution et travaux d'aménagement des ponts route existants entre les PK 30 et 67 ;

Lot n°4 : Mise à niveau de la ligne SETTAT/MARRAKECH : Travaux d'infrastructure et petits ouvrages d'art du doublement de la voie entre SKHOUR-BENQUERIR et SIDI GHANEM-MARRAKECH ;

Lot n°5 : Mise à niveau de la ligne SETTAT/MARRAKECH : Etude d'exécution et travaux d'élargissement du pont route au PK 240+ 934 (route de SAFI) ;

Lot n°6 : Augmentation capacité entre CASA et KENITRA : Travaux d'infrastructure, moyens et petits ouvrages d'art entre SIDI TAIBI et KENITRA.

3. peuvent participer au présent appel d'offres, tous les soumissionnaires venant des pays répondant aux critères de provenance tels que définis dans les Règles de procédure de la BAD en matière d'acquisition des biens et travaux.

4. Le dossier d'appel d'offres peut être acheté auprès du bureau COD, ONCF sis 8 bis rue Abderrahmane El Ghafiki Agdal Rabat MAROC (à l'attention de Monsieur BINAHLA TEL : +212 0530774777 / Fax : 212 0537682410 / E-mail binahla@oncf.ma) à compter du 1^{er} Avril 2011 moyennant paiement d'un montant non remboursable de 7000,00 DIRHAMS MAROCAINS (MAD). Les soumissionnaires intéressés peuvent obtenir des renseignements complémentaires auprès du maître d'ouvrage, à la même adresse, (à l'attention de Monsieur la Directeur Pôle Infrastructure et Circulation, Tel : +2120537777110 / Fax : +2120537682156 / E-mail : zekraoui@oncf.ma)

5. Les offres doivent être accompagnées d'un acte de cautionnement de soumission d'un montant égal à :

- Trois millions (3.000.000) dirhams Marocains ou son équivalent dans une monnaie librement convertible pour le lot n°1.

- Un million trois cent mille (1.300.000) dirhams Marocains ou son équivalent dans une monnaie librement convertible pour le lot n°2.

- Trois cent mille (300.000) dirhams Marocains ou son équivalent dans une monnaie librement convertible pour le lot n°3.

- Un million trois cent cinquante mille (1.350.000) dirhams Marocains ou son équivalent dans une monnaie librement convertible pour le lot n°4.

- Deux cent mille (200.000) dirhams Marocains ou son équivalent dans une monnaie librement convertible pour le lot n°5.

- Quatre cent cinquante mille (450.000) dirhams Marocains ou son équivalent dans une monnaie librement convertible pour le lot n°6.

6. Les offres doivent être établies conformément aux indications du dossier d'appel d'offres, et doivent être adressées par voie postale (par rapide poste) à l'adresse indiquée au paragraphe 4 ci-dessus, pour être reçues au plus tard le 24/05/2011 à 10H00 (GMT). Toute offre parvenue après ce délai (24/05/2011 à 10H00) sera rejetée.

7. Les offres techniques et financières qui doivent être déposées en personne ou adressés par courrier postale sous plis fermés, seront ouvertes le 24/05/2011 à 10 heures 30 mn, au Centre de Formation Ferroviaire sis Rue Mohamed TRIKI Agdal RABAT MAROC en présence des soumissionnaires qui souhaitent y assister.

8. Présentation des offres : l'original de l'offre et chacune de trois copies doivent être présentées dans des enveloppes séparées et cachetées portant les mentions «offre originale» et «copie de l'offre»

9. Une réunion préparatoire aura lieu, à la salle de conférence de l'Office National des Chemins de Fer du Maroc sis 8 bis rue Abderrahmane El ghafiki Agdal MAROC, le 18/04/2011 à 10h00mn

10. Une visite du site CASA/KENITRA est prévue, le 19/04/2011 à 10h00mn à partir de la gare de KENITRA.

11. Une visite du site SETTAT/MARRAKECH est prévue, le 21/04/2011 à 10h00mn à partir de la gare de SETTAT.

MAROC

ROYAUME DU MAROC
PROJET D'APPUI TECHNIQUE AU
DEVELOPPEMENT DES INFRASTRUCTURES
D'IRRIGATION AU MAROC
SERVICES DE CONSULTANTS
APPEL A MANIFESTATIONS D'INTERET

1. Le Gouvernement Marocain a obtenu un don de la Banque Africain de Développement (BAD) pour financer l'opération d'Appui technique au Développement des infrastructures d'Irrigation au Maroc et a l'intention d'utiliser une partie des sommes accordées pour financer les services suivants.

2. Les services comprennent principalement les prestations de services pour:

(i) Elaboration des outils stratégiques de planification des ressources en eau en irrigation :

- Elaboration d'une Feuille de Route pour l'Economie d'Eau en Irrigation (EEI) au Maroc ;
- Définition d'un programme d'investissement prioritaire dans les périmètres de Petite et Moyenne Hydraulique pour la reconversion en irrigation localisée, en cohérence avec les Plans Agricoles Régionaux et les conventions de partenariat pour la gestion des ressources en eau ;
- Définition et ordonnancement du Programme de résorption du décalage rattaché aux barrages existants ou programmés (Identification des

périmètres à aménager et définition des besoins en études et en investissements prioritaires) ;

- Mise en place d'une Carte Nationale d'Irrigation (CNI) sous forme de système d'information permettant d'améliorer la prise de décision et la programmation des projets.

(ii) Elaboration des outils opérationnels pour appuyer la mise en œuvre du Programme National d'Economie d'eau en Irrigation (PNEEI):

- Mise en place d'un Système de Suivi-Evaluation du PNEEI ;
- Développement des outils et équipements modernes de gestion des systèmes d'irrigation.

(iii) Renforcement des capacités des acteurs impliqués

- Renforcement de compétences des cadres associés à l'exécution du PNEEI et des agriculteurs et de leurs associations et organisation des visites de quelques expériences nationales.

3. Le délai d'exécution de ces services est estimé à vingt-huit (28) mois (2011- 2013).

Pour l'accomplissement de ces services, le consultant sélectionné sera appelé à mobiliser des experts suivants :

- Ingénieurs spécialisés en génie rural ou hydraulique ;
- Experts spécialisés en gestion des ressources en eau;
- Experts en Systèmes d'Information Géographiques;
- Experts en systèmes de suivi évaluation;
- Ingénieur Informaticien spécialiste en Développement ;
- Des techniciens spécialisés en Génie Rural ou équivalents ;
- Des techniciens spécialisés en Systèmes d'Information Géographiques.

4. La Direction de l'Irrigation et de l'Aménagement de l'Espace Agricole invite les Consultants intéressés à présenter leur candidature en vue de fournir les prestations

décrites ci-dessus. Les Firmes éligibles intéressées doivent produire les informations sur leur capacité et expérience démontrant qu'elles sont qualifiées pour les prestations (documentation, référence de prestations similaires, expérience dans des missions comparables, disponibilité de personnel qualifié, etc.). Peuvent être candidats les Consultants de pays répondant aux critères de provenance et d'éligibilité définis dans les règles et procédures de la Banque pour l'utilisation des consultants (Edition mai 2008).

5. Les Consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse mentionnée ci-dessous aux heures d'ouverture de bureaux de 9h heures à 16 heures, heures locales.

6. Les manifestations d'intérêt doivent être déposées à l'adresse mentionnée ci-dessous au plus tard 30 avril 2011 à 14 heures GMT et porter expressément la mention «Prestations de service pour les études pour l'appui technique au développement des infrastructures d'irrigation.

**A l'attention de : Monsieur
Le directeur de la DIAEA
Ministère de : l'Agriculture et
de la Pêche Maritime
Agence d'exécution de Projet : Direction de
l'Irrigation et de l'Aménagement
de l'Espace Agricole,
Adresse géographique : Direction de
l'Irrigation et de l'Aménagement
de l'Espace Agricole ;
Station D'Bagh BP 1069 RP
Avenue Hassan II, Rabat
Royaume du Maroc
Télécopie : + 212 537 29 75 44
Téléphone : + 212 537 29 75 43
E-mail: moulid_ali@yahoo.fr**

6. Une liste restreinte de six Firmes, sera établie à l'issue de l'appel à manifestation d'intérêt et la consultation se fera conformément aux Règles et Procédures de la Banque pour l'utilisation des Consultants (Edition Mai 2008). Il est à noter que l'intérêt manifesté par un Consultant n'implique aucune obligation de la part de l'Emprunteur d'inclure ce consultant dans la liste restreinte.

Pour information supplémentaire, contacter :

Coordinateur du projet : Mr Belghiti M'hamed

Adresse :

Tél: + 212 0537 69 86 45

Fax: + 212 537 29 75 44

E-mail: belghiti1957@gmail.com

MAROC

**ROYAUME DU MAROC
MINISTERE DE L'EQUIPEMENT ET DES
TRANSPORTS
OFFICE NATIONAL DES CHEMINS DE FER
Avis d'Appel d'Offres International
Date AOI : 01/04/2011
N° AOI : 208203/PIC/ONCF**

1. L'Office National des Chemins de Fer du Maroc a obtenu de la Banque africaine de développement, un prêt pour financer le coût du projet d'augmentation de la capacité entre CASA et KENITRA et la mise à niveau de la ligne SETTAT/ MARRAKECH. Il est prévu qu'une partie des sommes accordées au titre de ce prêt sera utilisée pour effectuer les paiements prévus au titre des marchés issus du présent appel d'offres.

2. L'Office National des Chemins de Fer lance un appel d'offres international pour les travaux

d'augmentation de la capacité entre CASA et KENITRA et la mise à niveau de la ligne SETTAT/MARRAKECH, portant sur les lots suivants :

Lot n°1 : Augmentation capacité entre CASA et KENITRA : Travaux d'infrastructure, moyens et petits ouvrages d'art entre PK 30 et 67 ;

Lot n°2 : Augmentation capacité entre CASA et KENITRA : Etude d'exécution et travaux de réalisation des ponts rails et viaducs entre les PK 30 et 67 ;

Lot n°3 : Augmentation capacité entre CASA et KENITRA : Etude d'exécution et travaux d'aménagement des ponts route existants entre les PK 30 et 67 ;

Lot n°4 : Mise à niveau de la ligne SETTAT/MARRAKECH : Travaux d'infrastructure et petits ouvrages d'art du doublement de la voie entre SKHOUR-BENQUERIR et SIDI GHANEM-MARRAKECH ;

Lot n°5 : Mise à niveau de la ligne SETTAT/MARRAKECH : Etude d'exécution et travaux d'élargissement du pont route au PK 240+ 934 (route de SAFI) ;

Lot n°6 : Augmentation capacité entre CASA et KENITRA : Travaux d'infrastructure, moyens et petits ouvrages d'art entre SIDI TAIBI et KENITRA.

3. peuvent participer au présent appel d'offres, tous les soumissionnaires venant des pays répondant aux critères de provenance tels que définis dans les Règles de procédure de la BAD en matière d'acquisition des biens et travaux.

4. Le dossier d'appel d'offres peut être acheté auprès du bureau COD, ONCF sis 8 bis rue Abderrahmane El Ghafiki Agdal Rabat MAROC (à l'attention de Monsieur BINAHLA TEL : +212 0530774777 / Fax : 212 0537682410 / E-mail binahla@oncf.ma) à compter du 1^{er} Avril 2011 moyennant paiement d'un montant non remboursable de 7000,00 DIRHAMS

MAROCAINS (MAD). Les soumissionnaires intéressés peuvent obtenir des renseignements complémentaires auprès du maître d'ouvrage, à la même adresse, (à l'attention de Monsieur la Directeur Pôle Infrastructure et Circulation, Tel : +2120537777110 /Fax +2120537682156 / E-mail zekraoui@oncf.ma).

5. Les offres doivent être accompagnées d'un acte de cautionnement de soumission d'un montant égal à :

- Trois millions (3.000.000) dirhams Marocains ou son équivalent dans une monnaie librement convertible pour le lot n°1.

- Un million trois cent mille (1.300.000) dirhams Marocains ou son équivalent dans une monnaie librement convertible pour le lot n°2.

- Trois cent mille (300.000) dirhams Marocains ou son équivalent dans une monnaie librement convertible pour le lot n°3.

- Un million trois cent cinquante mille (1.350.000) dirhams Marocains ou son équivalent dans une monnaie librement convertible pour le lot n°4.

- Deux cent mille (200.000) dirhams Marocains ou son équivalent dans une monnaie librement convertible pour le lot n°5.

- Quatre cent cinquante mille (450.000) dirhams Marocains ou son équivalent dans une monnaie librement convertible pour le lot n°6.

6. Les offres doivent être établies conformément aux indications du dossier d'appel d'offres, et doivent être adressées par voie postale (par rapide poste) à l'adresse indiquée au paragraphe 4 ci-dessus, pour être reçues au plus tard le 24/05/2011 à 10H00 (GMT). Toute offre parvenue après ce délai (24/05/2011 à 10H00) sera rejetée.

7. Les offres techniques et financières qui doivent être déposées en personne ou adressés par courrier postale sous plis fermés, seront ouvertes le 24/05/2011 à 10 heures 30 mn, au Centre de Formation Ferroviaire sis Rue Mohamed TRIKI

Agdal RABAT MAROC en présence des soumissionnaires qui souhaitent y assister.

8. Présentation des offres : l'original de l'offre et chacune de trois copies doivent être présentées dans des enveloppes séparées et cachetées portant les mentions «offre originale» et «copie de l'offre».

9. Une réunion préparatoire aura lieu, à la salle de conférence de l'Office National des Chemins de Fer du Maroc sis 8 bis rue Abderrahmane El ghafiki Agdal MAROC, le 18/04/2011 à 10h00mn

10. Une visite du site CASA/KENITRA est prévue, le 19/04/2011 à 10h00 mn à partir de la gare de KENITRA.

11. Une visite du site SETTAT/MARRAKECH est prévue, le 21/04/2011 à 10h00 mn à partir de la gare de SETTAT.

MAROC

**ROYAUME DU MAROC
PROJET DE DEVELOPPEMENT DE
L'ENSEIGNEMENT PRIVE
MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE,
DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR, DE LA
FORMATION DES CADRES ET DE LA
RECHERCHE SCIENTIFIQUE –
DEPARTEMENT DE L'ENSEIGNEMENT
SCOLAIRE-
AVIS A MANIFESTATION D'INTERET
DES BUREAUX D'ETUDES
N° 00/2011 DU 00/00/2011
ETUDE SUR L'ELABORATION D'UNE
STRATEGIE DE DEVELOPPEMENT DE
L'ENSEIGNEMENT ET DE LA FORMATION
PRIVES**

1. Le Gouvernement du Royaume du Maroc a obtenu un don de la Banque Africaine de Développement en UC pour financer l'étude sur l'élaboration d'une stratégie de développement de l'enseignement et de la formation privés et a l'intention d'utiliser une partie des sommes accordées pour financer les services suivants.

2. Les services comprennent :

a - Diagnostic de l'offre existante

Cette étape consiste à faire l'état des lieux du secteur d'enseignement et de formation privés en général et des établissements existant en particulier ; ce diagnostic renseignera sur les aspects relatif à l'organisation du secteur, au mode fonctionnement pédagogique et administratif, au contrôle, à l'évaluation, au cadre institutionnel et juridique, au mode de gestion et aux critères de qualité et de rendement et ce à travers un échantillon représentatif dont le critères de représentativité seront discuté et négocié avec la DPESP.

b - Typologie de référence

Cette étape sera consacrée à l'élaboration d'une typologie de référence des établissements en préconisant des modèles de fiche d'établissement qui informe sur le type d'établissement et les critères déterminants dans son identification et sa classification à savoir le lieu d'implantation de l'établissement; la structure pédagogique de l'établissement et son fonctionnement ; le type d'enseignement autorisé; La forme juridique du propriétaire de l'établissement ; les prestations fournies par l'établissement, les frais de scolarité et les frais des services extra pédagogiques, etc...

c - proposition de stratégie

La troisième étape de cette étude sera réservée à la proposition de stratégie de promotion de l'offre de l'enseignement scolaire et la formation privés sur la base des résultats du diagnostic et de la typologie établie. Cette stratégie devrait viser la mise en place d'un nouveau modèle qui remplacera le modèle actuel et qui renseignera sur les institutions à créer, les mesures incitatives à mettre en place, le dispositif d'évaluation et de suivi (en terme de curricula, de qualification et de qualité d'enseignement...), les modèles de partenariat public-privé et le modèle de fiche d'établissement.

3. Le Ministère de l'Education Nationale, de l'Enseignement supérieur, de la Formation des cadres et de la Recherche scientifique, Département de l'Enseignement scolaire invite les Consultants à présenter leur candidature en vue de fournir les prestations décrites ci-dessus. Les Firmes éligibles intéressées doivent produire les informations sur leur capacité et expérience démontrant qu'elles sont qualifiées pour les prestations (documentation, référence de prestations similaires, expérience dans des missions comparables, disponibilité de personnel qualifié, etc.). Peuvent être candidats les Consultants de pays répondant aux critères de provenance et d'éligibilité définis dans les règles

et procédures de la Banque pour l'utilisation des consultants (Edition mai 2008).

4. Les Consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse mentionnée ci-dessous aux heures d'ouverture de bureaux suivants : de 09 heures à 16 heures, heures locales.

Les manifestations d'intérêt devront être déposées à l'adresse mentionnée ci-dessous au plus tard le 02/06/2011 à 15 heures locale et porter expressément la mention

«ELABORATION D'UNE STRATEGIE DE DEVELOPPEMENT DE L'ENSEIGNEMENT ET LA FORMATION PRIVES»

A l'attention de Monsieur le Directeur des Affaires Générales, Service des marchés
Ministère de l'Education Nationale, de l'Enseignement supérieur, de la Formation des cadres et de la Recherche scientifique, Département de l'Enseignement scolaire.

Adresse : Ministère de l'Education Nationale, de l'Enseignement supérieur, de la Formation des cadres et de la Recherche scientifique, Département de l'Enseignement scolaire, Direction des Affaires Générales, Avenue Ibn Toumert, Quartier les Orangers, Rabat.

Ville : Rabat

Pays : Maroc

Tél : 0537660520, Fax : 0537661263

Email : abdelghani.HAFSI@men.gov.ma

5. Une liste restreinte de six Firmes, sera établie à l'issue de l'appel à manifestation d'intérêt et la consultation se fera conformément aux Règles et Procédures de la Banque pour l'utilisation des Consultants (Edition Mai 2008). Il est à noter que l'intérêt manifesté par un Consultant n'implique aucune obligation de la part de l'Emprunteur d'inclure ce consultant dans la liste restreinte.

RCA

**REPUBLIQUE CENTRAFRICAINE
AVIS A MANIFESTATION D'INTERET
N°01/11/MMEH/DIRCAB/DGH/CEP2011
POUR LE RECRUTEMENT
D'UN CABINET D'AUDIT**

1. Le Gouvernement de la République Centrafricaine a reçu un financement du Fonds Africain de Développement (FAD) et du Fonds RWSSI afin de couvrir le coût du Projet d'Alimentation en Eau Potable et Assainissement des trois (03) Chefs-Lieux de Préfectures (Berberati, Bouar, Bossangoa) et des zones rurales, et a l'intention d'utiliser une partie des sommes accordées au titre de ce don pour financer le contrat de l'audit externe du projet.

2. Les services prévus au titre de ce contrat comprennent les vérifications des états financiers et états certifiés de dépenses réalisés par la Cellule d'Exécution du Projet (CEP) en vue de la formulation d'une opinion professionnelle indépendante sur la situation financière du projet.

3. La Cellule d'Exécution du Projet invite les cabinets d'audits enregistrés et régulièrement inscrits au tableau d'un ordre des experts-comptables reconnu au plan national ou régional à présenter leur candidature en vue de fournir les services décrits ci-dessus. Les Cabinets intéressés doivent produire les informations sur leur capacité et expérience démontrant qu'ils sont qualifiés pour les prestations attendues (documentation, référence de prestations similaires, expérience dans des missions comparables, disponibilité de personnel qualifié, etc.).

4. Les critères d'éligibilité, l'établissement de la liste restreinte et la procédure de sélection seront conformes aux «Règles et Procédures pour l'utilisation des Consultants» de la Banque

Africaine de Développement, édition 2008 qui sont disponibles sur le site web de la Banque à l'adresse : <http://www.afdb.org>. L'intérêt manifesté par un consultant n'implique aucune obligation de la part de l'Emprunteur de le retenir sur la liste restreinte.

5. Les Cabinets intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse mentionnée ci-dessous aux heures d'ouverture de bureaux suivantes : 8h00 à 15h30.

6. Les manifestations d'intérêt devront être déposées en 01 exemplaire à l'adresse mentionnée ci-dessous au plus tard le 05 mai 2011 à 12 heures, heure locale et porter expressément la mention:

**«MANIFESTATION D'INTERET POUR LE
RECRUTEMENT D'UN AUDITEUR» :**
Direction Générale de l'Hydraulique (DGH)
Cellule d'Exécution du Projet AEPA
Sise en face du stade municipal
A l'attention du Coordonnateur de la CEP
B.P. 1481 Bangui RCA,
Téléphone : 00236 21 61 32 02 /
00 236 75 51 06 91
E-mail : dgh.mmeh@yahoo.fr

NELSAP

SPECIFIC PROCUREMENT NOTICE
Invitation for Prequalification
THE REPUBLIC OF UGANDA
NILE EQUATORIAL LAKES SUBSIDARY
ACTION PROGRAM (NELSAP)
INTERCONNECTION PROJECT OF ELECTRIC
GRIDS OF NILE EQUATORIAL LAKES
COUNTRIES PROJECT – UGANDA
Construction of Lot A: Uganda-Kenya 220 KV
Interconnection; Lot B: Uganda-Rwanda
220kV Interconnection; and Lot C:
Substations associated with the Uganda-
Kenya and Uganda- Rwanda
Grid Interconnections
LOAN No: 2100150022696

1. This invitation for prequalification follows the general procurement notice for this project that appeared in UNDB online AfDB13-743/09 of 6 January 2009 on-line and on the African Development Bank Group's Internet Website.

2. The Government of Uganda has received Financing from the African Development Bank Group toward the cost of the Interconnection of Electric Grids of Nile Equatorial Lakes Countries Project (Uganda's Part), and it intends to apply part of the proceeds of this Financing to payments under the contract for Construction of Lot A: Uganda-Kenya 220 kV Interconnection; Lot B: Uganda-Rwanda 220kV Interconnection and Lot C: Substations associated with the Uganda-Kenya and Uganda-Rwanda Grid interconnections. Uganda Electricity Transmission Company Limited (UETCL) intends to prequalify contractors and/or firms for Construction of Interconnection of Electric Grids of Nile Equatorial Lakes Countries Project (Uganda's Part):

Lot A: Uganda-Kenya 220 kV Interconnection comprising of 128 km of 220kv double circuit transmission line on steel lattice towers from Bujagali Hydro Power station Switchyard to the Kenya - Uganda frontier, and associated accessories.

Lot B: Uganda-Rwanda 220kV Interconnection Line comprising of 66 km of 220kv double circuit transmission line on steel lattice towers from the Mbarara North substation to the Uganda-Rwanda frontier through the new 220 KV Mirama substation.

Lot C: Substations associated with the Uganda-Kenya and Uganda-Rwanda Grid interconnections comprising of 220kV substation upgrades at Mbarara North and Tororo, extension at Bujagali Hydro power switchyard and a new 220 kV substation at Mirama inclusive of the associated Protection, Control and communication facilities.

Bidders are required to have specialized experience or capabilities required for execution of the relevant works as above. It is expected that invitation to bid will be made in July 2011.

3. Prequalification will be conducted through prequalification procedures specified in the African Development Bank Rules and Procedures for Procurement of Goods and Works, and is open to all bidders from eligible source countries, as defined in the Rules and Procedures.

4. Interested eligible applicants may obtain further information from and inspect the prequalification document at the Uganda Electricity Transmission Company Limited (UETCL) at the address indicated below from 9:00am to 4:00 pm. A complete set of the prequalification document in English language may be purchased by interested applicants (a) on the submission of a written application to the address below and upon payment of a non refundable fee of Uganda Shillings 200,000 or in

USD 100. The method of payment will be either cash or bank Draft in the name of Uganda Electricity Transmission Company Ltd at Uganda Electricity Transmission Co. Ltd
Cash office – Ground Floor Plot 10
Hannington Road
(Opposite Serena Hotel Staff Gate)
P.O Box 7625, Kampala
Telephone: +256 414 233 433
Fax: +256 414 341 789
Email: transco@uetcl.com

The documents are to be collected from the address below.

5. Applications for prequalification should be submitted in sealed envelopes, delivered to the address below by 3rd May 2011, and be clearly marked "Application to Prequalify for

- ✓ INTERCONNECTION PROJECT OF ELECTRIC GRIDS OF NILE EQUATORIAL LAKES COUNTRIES PROJECT – Uganda: Lot A: Uganda-Kenya 220 kV Interconnection - (JETCL/Wrks/2011/00002 – Lot A)
- ✓ INTERCONNECTION PROJECT OF ELECTRIC GRIDS OF NILE EQUATORIAL LAKES COUNTRIES PROJECT – Uganda: Lot B: Uganda-Rwanda 220kV Interconnection - (JETCL/Wrks/2011/00002 – Lot B)
- ✓ INTERCONNECTION PROJECT OF ELECTRIC GRIDS OF NILE EQUATORIAL LAKES COUNTRIES PROJECT – Uganda: Lot C: Substations associated with the Uganda-Kenya and Uganda-Rwanda Grid interconnections - (JETCL/Wrks/2011/00002 – Lot C)

A bidder may bid for any number of lots but can only be awarded a maximum of two (2) lots.

Attention: Principal Procurement Officer
 Uganda Electricity Transmission Company Ltd
 (JETCL)

Ground Floor, Procurement Office
Plot 10, Hannington Road
P.O. Box 7625. Kampala, Uganda
Telephone: +256-414-233433/4
Fax: +256 414 341 789
Email: procurement@uetcl.com

RWANDA

REPUBLIC OF RWANDA
MINISTRY OF EDUCATION
SUPPORT TO SCIENCE AND TECHNOLOGY
SKILLS DEVELOPMENT PROJECT
AFRICAN DEVELOPMENT FUND:
Grant No: 2100155013519
INTERNATIONAL TENDER CALL: IFB
No004/ICB/MINEDUC/SDSTP

1. The government of Rwanda has received a grant from the African Development Bank to finance the Support to Science and Technology Skills Development Project. It is intended that part of the proceeds of this loan will be applied to eligible payments under the contract for the procurement, supply of processing machines and accessories for the Center of Innovation and Technology Transfer (CITT) at Kigali Institute of Science and Technology (KIST).

2. The Ministry of Education/ Support to Science and Technology Skills Development Project now invites sealed bids from eligible bidders for the above mentioned tender.

3. Interested eligible bidders may obtain further information from and inspect the Bidding Documents at the Ministry of Education office / Support to Science and Technology Skills Development Project, P.O.BOX 622, Kigali, first floor room No.104 Tel: +250 (0)788463186 or +250 (0) 788855955, Email: pfaed-kist@mineduc.gov.rw

4. A complete set of Bidding Documents may be purchased by interested bidders on the submission of a written application to the above and upon payment of a non-refundable fee of Ten Thousand Rwanda Francs (10,000 RWF) or in an easily convertible currency deposited on account No.120.00.46 labelled "RRA-Receveur des Recettes non fiscales" opened at the National Bank of Rwanda, BNR. The SWIFT CODE is BNRWRWRW.

5. Bids properly bound must be delivered to the above office on or before 9:am local time on 30 May 2011 and must be accompanied by a security of One Thousand Three Hundred USD (1,300\$) or any other convertible equivalent currency for lot 1, One Thousand USD(1,000\$) or any other convertible equivalent currency for lot 2, Four Hundred USD (400\$) or any other convertible equivalent currency for lot 3.

6. Bids will be opened in the presence of bidders' representatives who choose to attend, on 30 May 2011 at 10:00 am local time, at the Ministry of Education/ Support to Science and Technology Skills Development Project first floor room N°.104.

RWANDA

REPUBLIC OF RWANDA
SUPPORT TO SCIENCE AND TECHNOLOGY
SKILLS DEVELOPMENT PROJECT
AFRICAN DEVELOPMENT FUND: Grant No:
2100155013519
INTERNATIONAL TENDER CALL: IFB
No004/ICB/MINEDUC/SDSTP

1. The government of Rwanda has received a grant from the African Development Bank to finance the Support to Science and Technology Skills Development Project. It is intended that part of the proceeds of this grant will be applied to eligible payments under the contract for the procurement, supply of processing machines and accessories for the Center of Innovation and Technology Transfer (CITT) at Kigali Institute of Science and Technology (KIST).

2. The Ministry of Education/ Support to Science and Technology Skills Development Project now invites sealed bids from eligible bidders for the above mentioned tender.

3. Interested eligible bidders may obtain further information from and inspect the Bidding Documents at the Ministry of Education office / Support to Science and Technology Skills Development Project, P.O.BOX 622, Kigali, first floor room No.104.Tel: +250 (0)788463186 or +250 (0) 788855955. Email: pfaed-kist@mineduc.gov.rw.

4. A complete set of Bidding Documents may be purchased by interested bidders on the submission of a written application to the above and upon payment of a non-refundable fee of Ten Thousand Rwanda Francs (10,000 RWF) or in an easily convertible currency deposited on account No.120.00.46 labelled "RRA-Receveur des Recettes non fiscales" opened at the National

Bank of Rwanda, BNR. The SWIFT CODE is BNRWRWRW.

5. The number and identification of lots comprising this bidding process are: Three

- **Lot 1:** Supply, installation and Commissioning of Metal fabricating Machines and Accessories
- **Lot 2:** Supply, installation and Commissioning of Dairy Processing Machines and Accessories
- **Lot 3:** Supply, installation and Commissioning of Laboratory Equipments and Chemicals

Please note that a bidder may bid for one, two, three or all tenders.

6. Bids properly bound must be delivered to the above office on or before 9: am local time local time on 1st of June, 2011 and must be accompanied by a security of One Thousand Three Hundred USD (1,300\$) or any other convertible equivalent currency for lot 1, One Thousand USD (1,000\$) or any other convertible equivalent currency for lot 2, Four Hundred USD(400\$) or any other convertible equivalent currency for lot 3.

7. Bids will be opened in the presence of bidders' representatives who choose to attend, on the same day at 10:00 am local time, at the Ministry of Education/ Support to Science and Technology Skills Development Project first floor room No.104.

RWANDA

AfDB 128-797/11

**SUPPORT TO SCIENCE AND TECHNOLOGY
SKILLS DEVELOPMENT PROJECT IT
PROCUREMENT, SUPPLY OF PROCESSING
MACHINES AND ACCESSORIES**

Grant No: 2100155013519

International Tender Call: IFB No.

004/ICB/MINEDUC/SDSTP

Deadline: 1 June 2011

The government of Rwanda has received a grant from the African Development Bank (AfDB) to finance the Support to Science and Technology Skills Development Project. It is intended that part of the proceeds of this grant be applied to eligible payments under the contract for the procurement, supply of processing machines and accessories for the Center of Innovation and Technology Transfer at Kigali Institute of Science and Technology.

The Ministry of Education/ Support to Science and Technology Skills Development Project now invites sealed bids from eligible bidders for the above-mentioned tender.

Interested eligible bidders may obtain further information from and inspect the bidding documents at the Ministry of Education office / Support to Science and Technology Skills Development Project, at the address below.

A complete set of bidding documents may be purchased by interested bidders on the submission of a written application to the same and upon payment of a non-refundable fee of 10,000 RWF (Rwanda Francs) or in an easily convertible currency deposited on account No.120.00.46 labelled "RRA-Receveur des Recettes non fiscales" opened at the National Bank of Rwanda, BNR. (SWIFT Code: BNRWRWRW).

The number and identification of lots comprising this bidding process are: Three.

* **Lot 1:** Supply, installation and Commissioning of Metal fabricating Machines and Accessories

* **Lot 2:** Supply, installation and Commissioning of Dairy Processing Machines and Accessories

* **Lot 3:** Supply, installation and Commissioning of Laboratory Equipments and Chemicals

A bidder may bid for one, two, three or all tenders.

Bids properly bound must be delivered to the office below on or before 09:00 (local time) on 1 June 2011 and be accompanied by a security of US\$ 1,300 for lot 1; US\$ 1,000 for lot 2; and US\$ 400 for lot 3 or any other convertible equivalent currency.

Bids will be opened on 1 June 2011 at 10:00 hours (local time), in the presence of the bidders' representatives who choose to attend, at the Ministry of Education/Support to Science and Technology Skills Development Project, at the following address:

Ministry of Education Office
Support to Science and Technology Skills
Development Project
1st Floor, Room No. 104
Po Box 622
Kigali, Rwanda
Tel: (250) 788-463-186, 788-855-955
E-mail: pfaed-kist@mineduc.gov.rw

TANZANIA

THE UNITED REPUBLIC OF TANZANIA
MINISTRY OF WORKS
ROAD SECTOR SUPPORT PROJECT 1
SPECIFIC PROCUREMENT NOTICE
REQUEST FOR EXPRESSIONS OF INTEREST
- (RE-ADVERTISED)
CONSULTANCY SERVICES FOR
MONITORING OF ENVIRONMENT AND
SOCIAL MANAGEMENT PLAN AND
BASELINE DATA COLLECTION FOR THE
ROAD SECTOR SUPPORT PROJECT 1:
IRINGA - DODOMA ROAD (260 KM) AND
NAMTUMBO - TUNDURU ROAD (193 KM)
Tender No. AE/001/2009-10/HQ/C/75

1. This Specific Procurement Notice (SPN) follows the General Procurement Notice for this Project that appeared in the UN Development Business Magazine of 5 October 2009.
2. The Government of the United Republic of Tanzania has received loans from the African Development Bank (ADB) and Japan International Cooperation Agency (JICA) to finance jointly the Road Sector Support Project 1 (RSSP 1) and intends to apply part of the proceeds of the loan for eligible payments for Consultancy Services for Monitoring of Environment and Social Management Plan and Baseline Data Collection for the Road Sector Support Project 1: Iringa - Dodoma Road (260 Km) and Namtumbo - Tunduru Road (193 Km).
3. The Tanzania National Roads Agency (TANROADS) an Agency of the Ministry of Works is entrusted with the implementation of the project in twelve contracts, six for Works and six for Supervision Services. The construction Works will commence in May 2011 and will be completed in year 2014.

4. The objectives of the assignment are to undertake baseline studies and data collection on environmental and social-economic aspects (pre-project situational analysis), to develop an implementation plan for Environmental and Social Management Plan (ESMP) on aspects not covered by the main contractor of the roads, to develop a monitoring instrument and indicators to be monitored, to establish a capacity building and training plan, e.g. natural resources and wildlife conservation and development of land use plans at the district and village government levels and to develop information, knowledge and dissemination plan for use in the project areas and for use by TANROADS and other institutions in similar situations for the implementation of the upgrading of Iringa - Dodoma and Namtumbo - Tunduru Roads under Road Sector Support Project 1.

5. TANROADS now invites eligible consultants to express their interest in providing the services.

6. Interested Consultants must provide information indicating that they are qualified to perform the services. Such information may include brochures, description of assignments of similar nature in the past 5 years, experience in similar conditions, availability of appropriate skills among staff, etc. For each project performed, the Consultant shall provide the name and address of the Client, date(s) of execution, name(s) of lead and associate firms.

Consultants may associate to enhance their qualifications. However, association among multiple lead firms expressing interest is not allowed.

7. Short listing and final selection of the Consultants will be through Quality and Cost Based Selection (QCBS) and in accordance with the ADB Rules and Procedures for the Use of Consultants, May 2008, Edition.

8. Interested Consultants may obtain further information at the address below during office

hours from 08:00 – 16.30 hours local time, Mondays to Fridays inclusive, except on Public Holidays.

9. Expressions of Interest in writing must be delivered to the address below on or before 10:00 hours local time on 10th May 2011 clearly marked: "EXPRESSION OF INTEREST FOR CONSULTANCY SERVICES FOR MONITORING OF ENVIRONMENT AND SOCIAL MANAGEMENT PLAN AND BASELINE DATA COLLECTION FOR THE ROAD SECTOR SUPPORT PROJECT 1: IRINGA - DODOMA ROAD (260 KM) AND NAMTUMBO - TUNDURU ROAD (193 KM), TENDER No. AE/001/2009-10/HQ/C/75".

The Secretary,
TANROADS Headquarters Tender Board,
3rd Floor, Zain House,
Ali Hassan Mwinyi / Kawawa Roads Junction,
P.O. Box 11364,
Dar es Salaam
Tel: +255 22 2926001-6
Fax: +255 22 2926011
E-mail: tanroadshq@tanroads.org

TANZANIA

**THE UNITED REPUBLIC OF TANZANIA
MINISTRY OF WORKS
ROAD SECTOR SUPPORT PROJECT 1
SPECIFIC PROCUREMENT NOTICE
REQUEST FOR EXPRESSIONS OF INTEREST
– (RE-ADVERTISED)
CONSULTANCY SERVICES FOR HIV/AIDS,
STI AND TB MITIGATION FOR THE ROAD
SECTOR SUPPORT PROJECT 1: IRINGA -
DODOMA ROAD (260KM) AND NAMTUMBO -
TUNDURU ROAD (193 KM)
Tender No. AE/001/2009-10/HQ/C/76**

1. This Specific Procurement Notice (SPN) follows the General Procurement Notice for this Project that appeared in the UN Development Business Magazine of 5 October 2009.
2. The Government of the United Republic of Tanzania has received loans from the African Development Bank (ADB) and Japan International Cooperation Agency (JICA) to finance jointly the Road Sector Support Project 1 (RSSP 1) and intends to apply part of the proceeds of the loan for eligible payments for Consultancy Services for HIV/AIDS, STI and TB Mitigation for the Road Sector Support Project 1 (Iringa-Dodoma Road (260 Km) and Namtumbo-Tunduru Road (193 Km)).
3. The Tanzania National Roads Agency (TANROADS) an Agency of the Ministry of Works is entrusted with the implementation of the project in twelve contracts, six for Works and six for Supervision Services. The construction Works will commence in May 2011 and will be completed in year 2014.
4. The objectives of the assignment are to undertake baseline studies and data collection on HIV/AIDS, STI and TB (pre-project situational analysis), to develop a monitoring instrument and

indicators to be monitored, to develop and implement HIV/AIDS, STI and TB awareness and prevention programmes for construction workers, communities interfaced with the migrant workers and truck drivers and to develop information, knowledge and dissemination plan for use in the project areas for the implementation of the upgrading of Iringa - Dodoma and Namtumbo - Tunduru Roads under Road Sector Support Project 1.

5. TANROADS now invites eligible consultants to express their interest in providing the services.

6. Interested Consultants must provide information indicating that they are qualified to perform the services. Such information may include brochures, description of assignments of similar nature in the past 5 years, experience in similar conditions, availability of appropriate skills among staff, etc. For each project performed, the Consultant shall provide the name and address of the Client, date(s) of execution, name(s) of lead and associate firms.

Consultants may associate to enhance their qualifications. However, association among multiple lead firms expressing interest is not allowed.

7. Short listing and final selection of the Consultants will be through Quality and Cost Based Selection (QCBS) and in accordance with the ADB Rules and Procedures for the Use of Consultants, May 2008, Edition.

8. Interested Consultants may obtain further information at the address below during office hours from 08:00 – 16.30 hours local time, Mondays to Fridays inclusive, except on Public Holidays.

9. Expressions of Interest in writing must be delivered to the address below on or before 10:00 hours local time on 10th May 2011 clearly marked: "EXPRESSION OF INTEREST FOR CONSULTANCY SERVICES FOR HIV/AIDS, STI AND TB MITIGATION FOR THE ROAD

SECTOR SUPPORT PROJECT 1: IRINGA - DODOMA ROAD (260KM) AND NAMTUMBO - TUNDURU) ROAD (193 KM, TENDER No. AE/001/2009-10/HQ/C/76''

The Secretary,
TANROADS Headquarters Tender Board,
3rd Floor, Zain House,
Ali Hassan Mwinyi/Kawawa Roads Junction,
P.O. Box 11364,
Dar es Salaam.
Tel: +255 22 2926001-6
Fax: +255 22 2926011
E-mail: tanroadshq@tanroads.org
CHIEF EXECUTIVE
Tanzania National Roads Agency

TOGO

REPUBLIQUE TOGOLAISE
Travail – Liberté – Patrie
MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES
FINANCES (MEF)
PROJET D'APPUI AU RENFORCEMENT DES
CAPACITES INSTITUTIONNELLES EN
GOVERNANCE ECONOMIQUE ET
FINANCIERE (PARCI-2)
AVIS D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL
POUR LA FOURNITURE ET
L'INSTALLATION DES EQUIPEMENTS
INFORMATIQUES ET LOGICIELS AUX
STRUCTURES BENEFICIAIRES DU PARCI-2
AU MINISTERE DE L'ECONOMIE
ET DES FINANCES
Date de lancement de l'Avis : 20 Avril 2011
Appel d'Offres International N° : AOI
n°03/2011/PARCI-2
N°s des Dons : 2100155018866 et
5900155001151

1. Le présent avis d'appel d'offres fait suite à la Note d'information générale sur l'acquisition des marchés du projet, publiée le 13 octobre 2010 sur le site web d'United Nations Development Business.

2. Le gouvernement de la République Togolaise a obtenu du Fonds Africain de Développement et de la Facilité en faveur des Etats Fragiles de la Banque africaine de développement deux (02) dons en diverses monnaies, en vue du financement du Projet d'Appui au Renforcement des Capacités Institutionnelles en Gouvernance Economique et Financière (PARCI-2), et envisage d'affecter une partie des ressources des dons aux paiements au titre des marchés faisant l'objet du présent appel d'offres. Sont admis à concourir les soumissionnaires intéressés de tous les pays tels que définis dans les règles et procédures pour l'acquisition des biens et travaux financés par le Fonds Africain de Développement (FAD).

3. Le Ministre de l'Economie et des Finances invite les soumissionnaires intéressés à proposer leurs offres sous plis cachetés pour la fourniture et l'installation des équipements informatiques et logiciels aux Structures bénéficiaires du PARCI2. L'ensemble des équipements informatiques et logiciels est réparti en deux (02) lots présentés dans le tableau ci-après et les soumissionnaires peuvent proposer des offres pour un ou plusieurs lots:

LISTE DES LOTS ET DE LEURS COMPOSANTES

Lots	Désignation	Garantie de soumission
Lot 1	Fourniture et installation des Ordinateurs, onduleurs et des logiciels.	(12 000 000FCFA) ou l'équivalent dans une monnaie librement convertible acceptable pour l'Acheteur
Lot 2	Fourniture et installation des scanners et imprimantes	(3 000 000 FCFA) ou l'équivalent dans une monnaie librement convertible acceptable pour l'Acheteur

Chaque lot est indivisible et toute offre incomplète par lot est irrecevable.

Le délai d'exécution est de trois (03) mois.

4. Le Dossier d'Appel d'Offres International (DAOI) peut être acheté à partir du 20 avril 2011 auprès de la Cellule d'Exécution du Projet (CEP) du PARCI-2 à l'adresse ci-dessous moyennant paiement d'un montant non remboursable de cent mille (100.000) Francs CFA pour l'ensemble du DAOI, ou de sa contrevalet dans une monnaie convertible. Les soumissionnaires intéressés peuvent obtenir des renseignements complémentaires et examiner le dossier d'appel d'offres à l'adresse de la CEP :

Cellule d'Exécution du PARCI-2

Adresse géographique : Immeuble CASEF,

1er Etage, Porte 154

Boîte Postale : 80 995

Téléphone : (228) 220 95 28 / 220 95 29

Fax : (228) 220 95 29/ 221 09 05

Email : parci_togo@yahoo.fr

5. Le Règlement particulier de l'appel d'offres et les conditions générales du marché prescrites au Dossier d'appel d'offres international sont conformes au Dossier-type d'appel d'offres de la Banque pour la passation des marchés de biens de Septembre 2010.

6. Les offres resteront valables pendant un délai de cent cinquante (150) jours après la date limite de remise des offres et doivent être accompagnées d'une garantie de soumission dont le montant par lot est indiqué au point 3 ci-dessus.

7. Toutes les offres doivent être déposées auprès de la Personne Responsable des Marchés Publics du Ministère de l'Economie et des Finances à la Direction du Matériel et du Transit Administratif au plus tard le mercredi 22 juin 2011, à 14 heures 30 minutes heure locale à l'adresse ci-dessous :

A l'attention de la Personne Responsable des Marchés Publics du Ministère de l'Economie et des Finances-Commission de Passation des Marchés Publics

DIRECTION DU MATERIEL ET DU TRANSIT

ADMINISTRATIF

2^{ème} étage Porte 02 ou 14

B.P. 2748 Lomé – Togo

Téléphone : (228) 221 66 72.

8. Les offres seront ouvertes le même jour (mercredi 22 juin 2011) à 15 h 00 heure locale dans la salle de conférence de ladite Commission de passation des Marchés à l'adresse ci-dessus en présence des soumissionnaires qui souhaitent assister à l'ouverture des plis.

TUNIS

BANQUE TUNISIENNE DE SOLIDARITE (BTS)

APPEL A MANIFESTATION D'INTERET

**Etude sur le diagnostic et la stratégie
pour une nouvelle Banque Tunisienne de**

Solidarité en matière de microcrédits

N° d'identification du Projet -TN-KFO-003

Le gouvernement de la République Tunisienne a obtenu un don de la Banque Africaine de Développement (BAD) en diverses monnaies pour financer une étude sur «Le diagnostic et la stratégie pour une nouvelle Banque Tunisienne de Solidarité en matière de microcrédits» et a l'intention d'utiliser une partie des sommes accordées pour financer les services de consultants pour la réalisation de l'étude.

1. L'étude portera sur les volets suivants :

Diagnostic :

- un état des lieux financier et organisationnel de la BTS en matière de micro crédits incluant une

description de ses pratiques de financement des associations conduites jusqu'à aujourd'hui.

- la revue des aspects de la gouvernance, au sein de la BTS et des associations de micro crédits à savoir le système de contrôle interne, la gestion des risques, le système de l'«accountability» en place
- un diagnostic de la situation financière du réseau des associations.

Stratégie pour une nouvelle BTS :

- Proposer un éventail de possibilité de conversion du rôle de la BTS en matière de micro crédits, avec les recommandations avec des différents scénarios qui devront être discuté avec les parties prenantes clés.
- Elaborer un Business plan pour une nouvelle BTS en matière de micro crédits pour les trois à cinq ans, précisant les modalités de reconversion et les actions à prendre.
- Proposer la mise en place d'un système de gouvernance transparente et acceptable pour la BTS et les associations de micro crédits.

2. La Banque Tunisienne de Solidarité invite les consultants à présenter leur candidature en vue de fournir les prestations décrites ci-dessus. Les firmes éligibles intéressées doivent produire les informations sur leur capacité et expérience démontrant qu'elles sont qualifiées pour les prestations (documentations, références des prestations similaires et expérience dans des missions comparables). Peuvent être candidats les consultants de pays répondant aux critères de provenance définis dans les règles et procédures de la banque pour l'utilisation des consultants.

3. Les consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse mentionnée ci-dessous aux heures d'ouverture de bureaux suivantes : de 8h00 à 17h00.

Banque Tunisienne de Solidarité
Agence d'exécution de projet : Banque
Tunisienne de Solidarité»

Adresse géographique : 56, avenue

Mohamed-V

Code postal: 1002,

Ville : Tunis

Pays : Tunisie

Tél.: 00.216. 71 795 612

Fax: 00.216. 71 891 542

Email : gharbi.hafed@bts.com.tn

4. Les manifestations d'intérêt devront être déposées à l'adresse mentionnée ci-dessous au plus tard le 13 mai 2011 à 17h00 et porter expressément la mention «Etude sur le diagnostic et la stratégie pour une nouvelle Banque Tunisienne de Solidarité en matière de microcrédits».

A l'attention de : Monsieur Hafedh GHARBI
Banque Tunisienne de Solidarité

Agence d'exécution de projet : Banque
Tunisienne de Solidarité

Adresse géographique : 56, avenue

Mohamed-V

Code postal: 1002

Ville : Tunis

Pays : Tunisie

5. Une liste restreinte de six firmes (ou consultants) sera établie à l'issue de l'appel à manifestation d'intérêt et la consultation se fera conformément aux règles et procédures de la BAD pour l'utilisation des consultants version 2008.

ZIMBABWE

REQUEST FOR EXPRESSION OF INTEREST REPUBLIC OF ZIMBABWE URGENT WATER SUPPLY AND SANITATION PROJECT (UWSSRP)

The Government of Republic of Zimbabwe has applied for a grant from the Zimbabwe Multi Donor Trust Fund (Zim-Fund) towards the cost of the Urgent Water Supply and Sanitation Project (UWSSRP) and intends to apply part of the agreed amount for this grant to payments under the contract for an Implementing Entity (IE). The IE will work with UWSSRP to support urgent rehabilitation of works in the restoration and stabilization of water supply and sanitation in six municipalities in Zimbabwe. The African Development Bank has been designated to manage the Zim Fund and therefore has created a Management Unit (MMU) to administer the Fund.

The IE services include but not limited to: taking the responsibility of the project implementation on behalf of the beneficiaries, coordinate and manage the project ; monitor and track project activities, and other relevant activities.

The MMU on behalf of the Government now invites eligible consulting firms to indicate their interest in providing these services. Interested consultants must provide information indicating that they are qualified to perform the services (brochures, description of similar assignments, experience in similar conditions, availability of appropriate skills among staff, etc.).

Consultants may constitute joint-ventures to enhance their chances of qualification.

Eligibility criteria, establishment of the short-list and the selection procedure shall be in accordance with the African Development Bank's "Rules and Procedures for the use of Consultants" [May 2008 edition], which is available on the Bank's website at <http://www.afdb.org>. Borrowers are under no obligation to shortlist any consultant who expresses interest.

Interested consultants may obtain further information at the address below during office hours [0800 to 1700 hours).

Written expressions of interest must be delivered to the address below by Monday 18 April 2011 at 1700 hours and mention "Urgent Water Supply and Sanitation Project [(UWSSRP)]".

**Zim Fund (UWSSRP) African
Development Bank
15th Floor, ZB LifeTowers Cnr Jason Moyo /
Sam Nujoma Street
Harare
Zimbabwe
Mobile: +263 777 969 455
Email: Secretary.zimfund@afdb.org
m.ojelade@afdb.org
www.afdb.org**